VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 21 Juin 1916 NUMERO 6

**ABONNEMENTS:**

**Canada et Etats Unis - - $1.00**

**Union Postale - - - - - $1.50**

# LA LIBERTÉ

**Directeur: HECTOR HEROUX**

**DIEU ET MON DROIT**

Impr… publié par la

"WEST CAN… PUB. CO. LTD."

619 Av… Dermot

Téléphones - - …y 4264-4265

## CETTE ACTION

Nous voulons parler de l'action prise par M. Dumas, député de Saint-Boniface, à l'effet de faire reconnaître le droit de plaider les causes en français dans les cours de Manitoba.

Le "Free Press" nous a fait connaître ce détail important. Nous avouons naïvement redouter un peu la source d'information. Nous aurions préféré, et de beaucoup, apprendre que l'action était prise par M. Dumas de concert avec l'Association d'Education du Manitoba, mais c'est le contraire qui serait vrai, s'il faut toujours en croire le "Free Press", notre ami très dévoué. M. Dumas y déclare l'action prise par lui seul, et qu'en cela il n'agit pour le compte d'aucune association.

Evidemment, c'est dire qu'il agit en marge de l'Association d'Education.

Nous ne voulons être désagréable à personne inutilement, mais nous devons avouer que Monsieur le député de Saint-Boniface manque ici de la plus élémentaire discipline nécessaire au bien d'une cause comme la nôtre.

Cette cause est tellement sacrée et la décision du Conseil Privé sur le sujet sera tellement finale qu'il importe de n'aborder une telle question qu'après mûre réflexion, même quand les droits sont très clairs. Il ne faut l'aborder qu'après s'être entouré de toutes les garanties légales.

Monsieur le député de Saint-Boniface l'a-t-il fait?

Nous ne saurions le nier absolument, mais nous avouons en douter fort.

Il faudrait avoir un avocat hors pair pour introduire la cause, lui avoir adjoint une autorité légale hors pair aussi, avoir retenu un conseil de première force au cas où la cause devra aller devant la Cour Suprême, à Ottawa, et enfin avoir retenu ce qu'il y a de plus fort en fait d'autorité légale pour le Conseil Privé, en Angleterre.

Quand il faut combiner un plan de défense une fois la bataille engagée, on court grande chance d'être roulé.

Nous craignons très fort que M. Dumas n'ait eu cette prudence.

Les bruits courent la rue à l'effet que M. Dumas aurait reçu de vagues promesses, que le Gouvernement du Manitoba verra aux frais légaux du procès. Vraiment le Gouvernement s'est montré si soucieux de nos intérêts, que c'est plaisir de lui confier une cause vitale comme celle-là.

Non, nous craignons plutôt une manoeuvre pour nous diviser. Le Gouvernement voit devant lui une force organisée. Il veut probablement diviser pour mieux vaincre, et nous craignons que M. Dumas et ses quelques amis n'aient donné dans le panneau.

Ce n'est pas précisément le temps de jouer ce jeu. Le paravent peut avoir fort belle apparence; nous irons plus loin, les motifs peuvent être louables, ce dont nous doutons un peu en l'occurrence, mais le mode de procédure nous paraît absolument à l'encontre de l'esprit de discipline nécessaire au bien d'une cause comme la nôtre.

Défions-nous des petits intérêts et des grandes ambitions, chaque fois que nous aborderons la cause qui doit nous être chère comme notre honneur et notre vie.

## RESOLUTION PATRIOTIQUE

Vous croyez peut-être que nous allons vous demander de monter sur une tribune publique et faire un grand discours le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Pas du tout. Loin de nous la pensée de dédaigner les beaux discours, surtout s'ils puisent aux sources très pures de notre histoire nationale, mais ce n'est pas suffisant, et d'ailleurs ceux qui peuvent les faire sont trop peu nombreux. Notre force est dans le grand nombre.

C'est un petit bout d'action patriotique que nous voudrions voir faire à chacun des nôtres, et nous voudrions qu'on en prisse la résolution au jour de la Saint-Jean-Baptiste, comme conclusion pratique de notre fête et de notre congrès.

Et que ferons-nous?

Oh! pas grand chose; chacun dans sa sphère d'action fera un petit bout de français.

Nos maîtres de poste prendront ce jour-là la résolution de n'écrire jamais qu'en français aux bureaux chefs des postes, qu'il s'agisse du Ministre en allant en descendant jusqu'à l'inspecteur local. Il y a deux avantages à la chose: affirmer, par là, que le français est langue officielle du pays, et en second lieu, chose très pratique et très patriotique, être utiles aux bilingues, et les nôtres seuls le sont.

Nos marchands, surtout ceux qui ne doivent rien à leurs créanciers, ne correspondront plus qu'en français avec leurs fournisseurs de gros. Et même s'ils ont des dettes nous leur disons quand même, faites ainsi. Si vos affaires marchent leur train, votre fournisseur ne regardera pas à ce que vous lui devez, mais à ce que vous lui rapportez. Là encore il y aura le double avantage dont nous parlions plus haut.

A tous, nous disons: ne soyez jamais "snobs" en pensant vous grandir en parlant anglais; votre vraie distinction serait de manier le français d'une manière distinguée. Parlez donc français chaque fois que vous en avez l'occasion, et faites naître l'occasion au bon moment.

Voilà qui n'est pas difficile, et c'est du patriotisme pratique, le seul vraiment efficace, croyez-nous.

Enfin prendre la résolution le petit sacrifice d'une piastre pour la cause nationale. Ceux qui peuvent faire davantage sont bienvenus, va sans dire, mais notre force n'est pas dans les gros sacrifices de certaines unités, mais dans le petit sacrifice d'un grand nombre.

On s'intéresse de suite, généralement, à une cause pour laquelle un sacrifice d'argent, si petit soit-il, a été fait. Or les deux sont nécessaires, mais nous donnons encore la préférence au sacrifice de l'action personnelle sur celui d'une somme d'argent.

Une pensée pour la cause commune, un acte de volonté et quelques sous pour assaisonner le tout.

## BOUTADE

Un Monsieur qui demandait très poliment à un interlocuteur de langue anglaise:

"Pourquoi il n'apprenait pas le français?"

reçut cette réponse:

"Je ne veux pas; cela n'est pas nécessaire."

Que si, cher monsieur, ce serait bien nécessaire, d'abord pour vous donner un peu plus de largeur d'esprit. Vous êtes renseigné uniquement par votre presse sur nos concitoyens de langue française, sur leurs droits, leurs qualités et surtout leurs défauts.

Croyez-moi, cher Monsieur, vos journaux ne sont pas toujours véridiques, et quand il leur plait de dire une partie de la vérité, ils savent si bien l'envelopper d'ordinaire, qu'elle n'a plus l'ombre de vérité.

Conséquence pratique: vous êtes préjugé et injuste sans presque vous en douter.

Et vous êtes étroit au surplus.

Vous vous proclamez "broad minded" et si vous saviez vraiment comme votre cerveau est étroit. Pas étonnant, vous manquez d'une source d'information nécessaire.

Donc ce serait nécessaire de savoir le français.

Mais notre Monsieur nous domine de trop haut pour vouloir descendre aux considérations de justesse intellectuelle; cela lui est bien égal en somme. Mais il va plus loin. Cette connaissance du français ne leur serait pas même nécessaire en affaires.

Tout doux, mon bon!

Nous connaissons un monsieur dans un de nos grands magasins de Winnipeg qui a bel et bien perdu sa place pour avoir fait une déclaration comme la vôtre à la clientèle française.

Faut avouer qu'il y avait mis une marque un peu trop provoquante pour le caractère français porté à une si large commisération sur ce terrain; tout de même c'est bien sa déclaration qui l'a mis à pied.

C'est parfois utile, croyez-nous, de parler français. Dans tous les cas, c'est nécessaire de ne pas déverser sa bile partout.

Les nôtres vont-ils comprendre les déductions pratiques. Nos lecteurs sont intelligents; nous n'insistons pas, mais ne perdons pas de vue l'action sur ce terrain. C'est le vrai terrain où faire du patriotisme qui compte.

Il y en a qui ont des porte-monnaie en guise de coeur; mais quand le coeur a subi cette transformation, il est d'une sensibilité vraiment étonnante.

Essayez!

## BRAVO

Premier incident de la loi scolaire votée à la dernière session. C'est le cas de Le Pas.

La commission scolaire de cette ville a fait construire l'an dernier une vaste école au coût de $50,000, aménagée de manière à recevoir 400 élèves.

A l'époque de la décision de cette dispendieuse construction, les catholiques, presque tous Canadiens-français, représentèrent aux commissaires qu'ils ne pourraient pas envoyer leurs enfants à cette école, qu'il n'était pas nécessaire de la faire si grande. On ne tint aucun compte de ces représentations, auxquelles on fit mine de ne pas croire.

Le 25 février dernier, la nouvelle école était prête et la commission scolaire voulut y installer les classes tenues jusque-là dans des locaux provisoires. Deux maîtresses faisaient l'école dans un local affecté aux seuls enfants catholiques. Cet arrangement durait depuis deux ans. On y était arrivé en vertu des amendements Coldwell et grâce au bon vouloir de la commission scolaire. Les deux maîtresses catholiques et bilingues furent appelées à la nouvelle école. Elles s'y rendirent, mais les parents refusèrent d'y envoyer leurs enfants. Deux Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, appartenant à l'hôpital de la ville, remplacèrent les maîtresses laïques. Ce fut le commencement de l'odieux régime de la double taxe.

Grande fut la surprise des contribuables anglais et protestants. On parla même de forcer la main aux catholiques et d'employer pour les amener à abdiquer leurs droits inaliénables sur la direction de l'éducation de leurs enfants, la célèbre loi sur l'instruction obligatoire votée à la dernière session provinciale.

Cette loi est faite pour empêcher la fondation d'écoles volontaires, même si les contribuables veulent faire le sacrifice de payer double taxe. C'est le joli régime de "British fair play" des représentants du roi au Manitoba.

Mais les catholiques de Le Pas ont voulu montrer qu'ils ne sont pas des nègres d'Afrique transplantés sur la terre manitobaine, et ils ont ouvert une école volontaire. Ils ont 100 enfants dans leur école, tandis que l'école publique, construite pour 400, n'en a que 120.

Le mois dernier, l'hon. Edward Brown, trésorier provincial, et l'hon. Dr Thornton, ministre de l'Education, sont allés faire l'ouverture officielle de l'école publique. Les Canadiens-français se sont abstenus d'assister. La Chambre de Commerce de la ville leur a donné un banquet et nul des vingt Canadiens-français membres de cette chambre n'y a assisté.

Nous disons à nos chers compatriotes de Le Pas: "Bravo!"; et aux autres nous conseillons de donner immédiatement les contrats pour l'agrandissement de la prison, s'ils veulent sérieusement mettre à exécution une loi qui n'a guère sa pareille dans les pays les plus sauvages du globe.

## PAROLES DE CHEF

(Le **Devoir**)

**C'est l'un des correspondants du Star, je crois, qui télégraphiait de Winnipeg, au cours du débat sur la question bilingue: On ne voit pas que la loi Thornton puisse rencontrer une opposition efficace. Les Canadiens-français ont perdu leur grand chef, Langevin, et l'homme n'apparaît point qui puisse recueillir le manteau du fameux lutteur.**

**Ceux qui avaient eu l'honneur d'approcher le jeune prélat que l'illustre archevêque de Saint-Boniface associa à ses labeurs et que le Saint-Siège chargeait de continuer son oeuvre, ne purent, en lisant ces lignes, retenir un sourire. Comme ce journaliste connaissait peu son monde! Les Canadiens-français du Manitoba avaient au contraire cette joie et cet incomparable bonheur de retrouver dans leur nouvel archevêque cet alliage de chef religieux, de soldat et de grand citoyen qui avait fait de Mgr Langevin l'une des figures les plus ardemment aimées de son temps. Le tempérament peut être différent, l'idéal est aussi haut, la volonté aussi** énergique. On a même remarqué que, depuis que le devoir l'a poussé au premier plan, la parole de l'archevêque de Saint-Boniface s'est faite plus vibrante, plus colorée, plus hardie, s'apparente davantage dans la forme même à la chaude éloquence de son prédécesseur.

Et c'est une parole de chef: ceux qui l'ont entendue au congrès des Canadiens-français de l'Ontario en ont eu la joyeuse évidence; la parole d'un chef qui regarde loin dans l'avenir et ne fixe de terme à son effort que le succès ou la mort. "Nous réclamons un droit, disait-il avec une tranquille assurance à nos compatriotes de l'Ontario. Et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice... Pour l'honneur de notre race, qui se révolte à l'idée d'être parquée dans la province de Québec, pour la sécurité de l'école séparée attaquée et anéantie dès que l'école bilingue aura disparu, pour la sécurité de la Confédération qui branlera sur ses bases dès que la pierre d'assise de la protection des minorités en aura été retirée, je vous dis: Jusqu'au bout!"

Ces fières paroles sont devenues une sorte de cri de guerre. En rentrant dans son diocèse, en y retrouvant les morceaux déchirés du texte de loi et du traité à travers lesquels le gouvernement s'est jeté avec une brutalité toute prussienne, le nouvel archevêque en a fait un commentaire où vibre, avec sa propre pensée, l'âme même du héros dont il porte le lourd héritage.

"L'autorité civile, a-t-il déclaré du choeur de sa cathédrale, vient de mettre dans son code ce que je n'oserai pas appeler une loi, puisque ce mot est réservé aux choses justes, qui ont le bien public pour objet. Ce simulacre de loi vise évidemment une fusion plus hâtive des divers éléments de ce pays en un tout homogène. Je crois fermement que nos gouvernants ont fait preuve de courte sagesse administrative et qu'ils ont retardé peut-être de cinquante ans la réalisation du rêve qu'ils caressent.

"En ce qui nous concerne, nous sommes bien déterminés à faire valoir nos droits de sujets britanniques et de premiers occupants de ce pays. Nous n'accepterons jamais d'être traités en citoyens de second ordre; nous perdrions le respect de ceux qui nous persécutent. Nous ne nous soumettrons jamais à la tyrannie. La résistance peut revêtir des formes diverses; elle doit être organisée dans le commun accord de tous et réunir toutes nos énergies sociales. Pour arriver à cette action commune, qui seule peut être efficace, il faut que chacun fasse volontiers le sacrifice d'une partie de ses vues personnelles. Nous aurons assez de patriotisme pour faire ce sacrifice, qui est parfois celui qui coûte le plus."

...Qu'ajouter à cela, sinon la promesse d'aider "jusqu'au bout" ceux qui souffrent et qui luttent?

"Jusqu'au bout", — c'est-à-dire, jusqu'au "jour où les autorités publiques auront enfin arboré audessus de nos écoles le drapeau de la justice."

**Omer Héroux.**

## A DROITE ET A GAUCHE

Pour la millième fois, les journaux nous apprennent qu'il est possible qu'il soit probable que la Roumanie prenne fait et cause pour les Alliés.

• • •

Le 14 juin, à Dublin, Irlande, "une manifestation a eu lieu à l'extérieur de la cathédrale après une messe de requiem. McDermot, l'un des rebelles Sinn Fein, déploya sur le perron de la cathédrale le drapeau de la république irlandaise, tandis que la foule criait et chantait "Who Fears to Speak of Easter Week" sur le même air que le chant "Who Fears to Speak of 98?"

Comme on le voit, le succès des brutales méthodes de répression du général Maxwell ont eu un maigre succès. Elles semblent plutôt provoquer une recrudescence de haine anti-anglaise chez les Irlandais. Rien d'étonnant à cela. La force brutale ne fait pas germer l'amour.

Le New-York Times écrit que si l'Angleterre abandonnait la partie, c'en serait fait de ses Alliés. C'est possible, et encore! Mais si la France et la Russie quittaient elles aussi, la partie deviendrait extrêmement rude pour la Grande-Bretagne. Les jours du "splendid isolation' sont chose du passé. Les méthodes de combat ont tant changé que sa maîtrise de la mer ne rend plus l'Angleterre invulnérable.

• • •

Selon le **Winnipeg Saturday Post,** il se ferait dans le Québec une campagne contre le paiement des impôts de guerre, les contributions aux différents fonds de guerre, etc.

Tous les idiots ne sont pas à Selkirk.

• • •

Un renom légendaire s'attache à Verdun. Cette héroïque ville fut témoin de la naissance de la France militaire. Dans l'esprit populaire elle est devenue le rempart de la France, par ses magnifiques résistances à l'ennemi Et cette légende ne fera que grandit dans le temps, car, comme écrit le **Times** de Londres, "Jadis, le sort des empires et des peuples se décidait en une bataille acharnée, perdue ou gagnée en quelques heures. La bataille de Verdun, elle, fait rage depuis 3 mois et, malgré l'acharnement des attaques et l'importance des renforts, l'effort des Allemands se brise devant la fermeté invincible des Français. On s'attend à de nouveaux efforts, mais quels qu'en soient les résultats, on peut déjà dire que les prévisions de l'état-major allemand ont été frustrées et ses plans, si soigneusement préparés, anéantis.

Ils avaient bien compté infliger là une défaite irrémédiable à l'armée française, en quatre ou cinq jours, puis tout balayer devant eux, pour entrer triomphalement dans Paris. Débarrassés ainsi de la résistance française, leur jeu était d'accabler les Russes tout à leur aise.

**Il ne reste rien de toute cette combinaison, grâce à la valeur admirable, à l'entrain endiablé de notre glorieux allié français.**

"Nous eussions voulu avoir la bonne fortune de partager avec la France l'effort et la gloire de cet immortel fait d'armes, mais notre devoir est ailleurs. **Les lauriers de Verdun n'ont été cueillis que par les mains françaises.**

"On a souvent vanté l'admirable élan du soldat français, parfois au détriment de son admirable ténacité. La bataille de Verdun prouve à l'évidence que sa tenacité est à la hauteur de l'élan, de l'esprit qui l'animent. Aujourd'hui, en France, c'est le même esprit qui a fait reculer le prince Eugène, qui a levé l'armée de Lutzen, de Bautzen et de Dresde, le même esprit qui infligea défaite sur défaite à toutes les grandes puissances militaires d'Europe quand les troupes françaises franchirent leurs frontières.

"La France a été splendide dans l'attaque. Elle n'a pas été moins splendide dans la défense."

Et dire que d'aucuns croyaient dégénérée la grande nation franque!

• • •

Au cours d'une magnifique conférence, M. Camille Bellaigue chantait récemment le rôle magnifique de la femme de France dans la guerre actuelle. C'était le témoignage d'un Français. A d'aucuns il pourra apparaître suspect et atteint de chauvinisme, d'amour exagéré de la France. On n'en saurait dire autant de celui que donne dans **The Weekly Dispatch,** d'Angleterre, l'évêque protestant de Birmingham.

"J'ai été très frappé, écrit-il, de l'excellent état des hommes. Ils sont beaucoup plus grands et larges d'épaules que les soldats de 1870. Leur sens d'initiative est remarquable, leurs relations avec les officiers admirables. La discipline est faite de confiance et d'amitié. Du reste, les officiers ont été, pour moi, une véritable révélation.

"**Je voudrais en appeler tout spécialement aux femmes d'Angleterre et leur demander d'imiter leurs soeurs de France.** Je traversai, la semaine dernière, des centaines de kilomètres et j'ai vu partout les signes d'une culture parfaite et les promesses d'une riche moisson. Tout ce travail a été fait par des femmes, dont quelques-unes ont cinquante et même soixante ans. Je me permis de dire au général Joffre que ses soldats, si magnifiques qu'ils fussent, n'avaient pas fait sur moi une impression aussi grande que celle produite par les femmes françaises. Il ne m'en fit aucun reproche. **Ces femmes font tous les sacrifices qu'on peut imaginer.** Ce sont les héroïnes du dévouement. Nous envoyons certains des nôtres voir ce que font les armées alliées. Je voudrais que quelques-unes de nos femmes puissent voir ce qu'accomplissent en France, les mères, les épouses et les soeurs."

• • •

Le charbon se vend, nous dit-on, quarante piastres la tonne en Italie. Sans se vendre à des prix aussi exorbitants en France, il n'en coûte pas moins un prix tel que c'est la crise et qu'il faut se saigner à blanc pour pouvoir en obtenir.

En temps ordinaires, la France ne produit pas assez de combustibles minéraux pour suffir à sa consommation. Elle dut, en 1913, en importer vingt millions de tonnes d'Allemagne, de Belgique et de Grande-Bretagne. Aujourd'hui elle dépend absolument du marché anglais, n'important plus d'Allemagne et de Belgique, ne pouvant même plus exploiter ses mines du Nord de la France. Le Le prix de vente du charbon en France est donc celui du charbon anglais transporté en France, prix formé des trois éléments suivants:

1o—Prix de vente à la mine anglaise;

2o—Coût du transport et de l'assurance du navire, du port anglais d'embarquement au port français de débarquement;

3o—Frais divers en France, main-d'oeuvre au déchargement, douanes, manutention, transport à l'intérieur, camionnage, octrois bénéfice des intermédiaires.

Or en comparant les prix d'août 1914 et ceux de mai 1916, on constate que l'anthracite a déjà triplé de prix, que le Cardiff a quadruplé, que le Newcastle a quintuplé. C'est le transport qui est surtout responsable de cette formidable augmentation des prix. Sans doute, vu la demande générale, le prix du charbon à la mine a augmenté, mais en aucun cas ça n'a été plus du double Tout différent a été le cours du transport. En mai dernier le coût du transport d'une tonne de charbon de Cardiff ou Newcastle à Dieppe était de beaucoup supérieur au coût même de la tonne de charbon. Ainsi la tonne de charbon dont le transport de Newcastle à Dieppe ne coûtait en août 1914 que cinq francs ne se fait pas aujourd'hui à moins de 64 francs, c'est-à-dire **treize fois plus.** En d'autres termes il y a eu une hausse de 1,300%.

A l'heure actuelle la France importe à peu près la même quantité de charbon qu'en 1913. Chaque tonne de charbon coûte 86 francs de plus qu'il y a trois ans. Cela force la France à payer pour ces vingt millions de tonnes le stupéfiant supplément de un milliard sept cent vingt-deux millions de francs. Un quart de ce supplément va aux producteurs. A peu près tout le reste aux transporteurs. En face de la demande générale de charbon venant des flottes et des usines à munitions, il n'y a pas à s'étonner outre mesure de la hausse du charbon à la mine. Mais rien ne justifie les transporteurs de charger aujourd'hui treize fois plus qu'en 1913. Encore moins peut-on permettre qu'un navire qui coûte trois cent mille francs puisse faire chaque mois 300,000 francs à transporter du charbon. C'est pousser l'exploitation des pays en guerre un peu trop loin. Et c'est pourquoi le **Journal,** de Paris, qui nous fournit ces intéressants détails, demande au gouvernement anglais d'intervenir. "L'Angleterre, qui possède seule le précieux combustible, sans lequel les navires à vapeur ne peuvent entreprendre ce trafic, se doit de le réserver à ceux qui usent de ces navires, et de le refuser à ceux qui en abusent. C'est elle qui doit résoudre la crise du charbon en France, en taxant le fret et en refusant le charbon aux armateurs neutres qui n'accepteraient **pas d'être taxés.**"

# LE COIN DES DAMES

EN ce jour de la Pentecôte, grande liesse pour nos petits garçons et nos petites filles. Après six semaines de longue préparation au grand et sublime bonheur qui les attend, on les admet enfin solennellement à la Table Sainte.

Ils s'en viennent deux par deux, dans leurs toilettes d'apparat, promenant dans la grande cathédrale, revêtue elle aussi de son air de fête, leurs figures d'anges, la candeur écrite sur tous les fronts, le bonheur qui se lit dans tous les yeux à l'approche du moment qui va les unir à Celui qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants". Ils prennent leurs places, bien recueillis, guettant avec anxiété l'appel tant désiré.

Ne savent-ils pas qu'à cette heure bénie ils obtiendront tout de Celui qui se donne à eux? Et le Jésus du Tabernacle qui se fait tout à tous ne leur parlera-t-il pas tout bas, bien bas? Ils écoutent: "Mon enfant, donne-moi ton coeur". A combien d'entre eux n'a-t-il pas inspiré à cet instant même le désir des hauts sommets? "Plus tard tu seras mon prêtre, mon épouse". Beaucoup de vocations n'ont-elles pas germé au jour heureux entre tous de la Première Communion?...

On sait que par un décret de Pie X, de sainte mémoire, les enfants ayant l'âge de raison doivent s'approcher de l'Eucharistie. Or, on rencontre encore des gens, peu nombreux je l'espère, qui se montrent récalcitrants à ce désir du Père de l'humanité catholique. Ceux-là disent: "Mais, ils ne comprennent pas ce qu'ils font." C'est faux, car on ne les admet à la Sainte Table qu'à la condition de savoir les principaux mystères de notre foi, et l'importance de l'acte qu'ils accomplissent en recevant leur Dieu Créateur dans leur tout petit coeur. Est-il donc si nécessaire d'avoir la ferveur des grandes personnes, se traduisant par de longues prières? Que faut-il donc de plus qu'une âme ignorant le mal et un coeur sans souillure? La foi et l'amour n'ont qu'un mot: "Je crois, j'aime". —Voilà ce que le Divin Maître réclame de ceux dont il a dit: "Bienheureux les coeurs purs"... et ceci: "Le ciel est pour les petits et ceux qui leur ressemblent'.

Lorsque nous avons des faveurs insignes à demander, vous comme moi, qui aimez la critique, je me demande pourquoi nous recherchons la voix des enfants, quelquefois aux berceaux, pour fléchir le ciel. Comprennent-ils l'importance de nos supplications qu'ils bégayent après nous, leurs petites menottes croisées? Et pourtant nous disons: ils sont si purs... J'ai confiance! Quelle inconséquence!

Hommes de peu de foi! Sachons donc mettre de côté nos opinions étroites et nous courber sous les larges vues et combien plus douces! du représentant du Christ sur la terre.

O vous, amis lecteurs qui avez des tout-petits qui ont eu dès l'âge le plus tendre le bonheur de recevoir la Royale Visite d'un Dieu, inclinez-vous et voyez en eux des porte-Dieu dignes de tout votre respect aussi bien que de votre amour.

**JACQUELINE DES ERABLES.**

## NOTRE FETE NATIONALE

DANS quelques jours, à la brise flottera, dans Saint-Boniface, notre drapeau national; à l'air se mêlera nos chants si doux, si suaves; sur les rues se pressera une foule pleine de vie, d'entrain; sous la voûte de notre belle cathédrale resonneront les hymnes sacrés et à l'autel notre premier pasteur priera pour le bonheur de son peuple et la restoration de ses droits.

Ce sera comme les préludes des grandes assises où seront discutées, étudiées, approfondies les graves questions qui, en ce moment, agitent l'âme de la population française de notre Province. La question primant les autres, y occupant la première place, sera celle de notre langue.

Le programme des études n'est pas encore connu, mais il est certain que ceux qui prendront part aux discussions et à la formation d'une ligne de conduite pour l'avenir sauront donner et imprimer à notre race une orientation sage et digne de la lutte actuelle.

La femme canadienne-française ne sera pas, sans doute, admise aux délibérations, car nous aimons mieux encore rester ce que nous sommes, c'est-à-dire la gardienne du foyer, la protectrice du sanctuaire où la génération qui pousse gardera, de par nos soins jaloux et nos enseignements empressés, le privilège de parler la langue de nos pères.

Cependant, devons-nous, mères canadiennes-françaises, rester les spectatrices impassibles de ce grand mouvement qui devra faire suite à ces conférences? Non, nous ne sommes pas de celles qui voulons que nos époux, nos frèes, nos pères soient les seuls à porter la fatigue de la lutte, les angoisses de l'avenir. Nou voulons partager avec eux les jours sombres de notre histoire comme être à leurs côtés quand sonnera l'heure de la revendication de nos droits.

Nous suivrons avec un vif intérêt les délibérations de ces assemblées et essaierons de mettre à profit les conclusions, le résumé des travaux faits et accomplis. Il nous semble que dans la lutte actuelle, chaque action faite, toute minime qu'elle puisse paraître, pour la revendication de nos droits, devrait compter, et la collection de ces actions assurera le succès de cette noble cause.

Notre lutte à nous se fait à l'ombre du foyer, dans le silence de nos demeures, sans éclat comme sans ostentation; c'est une lutte qui nous tient chèrement au coeur, aussi devons-nous y mettre tout ce qu'il y a en nous de sentiments religieux alliés à la fierté nationale pour la conservation de nos droits. Le grand Pontife qui veille sur toute l'Eglise catholique ne nous a-t-il pas tout dernièrement encouragé à parler notre belle langue française en disant à l'un des nôtres: **"Conservez bien votre langue, c'est le moyen de conserver votre foi"**. Religion et langue: ces deux mots pleins de vie divine et humaine doivent être inséparables pour toute mère chrétienne et canadienne-française. Nous enseignerons donc à notre enfant à l'ombre du drapeau national, à aimer sincèrement sa religion et faire dans son coeur et dans ses actions la part d'honneur qui revient à la langue française.

Rappelons-nous dans ces jours de ralliement le souvenir de nos anciens, leurs luttes vaillantes et leurs actes héroïques. Aimons comme nos aïeules notre patrie et notre maison. Elles eurent le culte du foyer. Efforçons-nous de marcher sur leurs traces en formant nos enfants aux études supérieures, car l'avenir est à nous. Sachons inculquer dans l'esprit de nos chers petits les nobles et généreux sentiments de fierté nationale. Disons-leur bien haut que nous ne sommes pas une race de vaincus mais que le sort des armes, en changeant notre allégeance, n'a pas su affaiblir la foi de nos pères ni ne nous a fait renier notre langue.

**GERTRUDE.**

Saint-Boniface, juin 1916.

## DE LA MODE

Avec les beaux jours et le soleil brûlant, le parasol fait son apparition. Les plus nouveaux ont des rayures s'élargissant jusqu'au bord. Plusieurs imitent ceux de l'ancien temps ayant une multitude de petits volants froncés.

• • •

L'original blouson est très approprié aux ravissants tissus d'été et une robe n'est pas complète sans ces petites blouses sans manches. Le blouson convient aux femmes de tout âge et a de plus l'avantage de rajeunir les robes de l'an dernier.

Remarqué un blouson espagnol à bords droits en soie fleurie. Un autre en soie pompadour avec bouillonnés et un petit volant à la taille.

• • •

Les épingles du temps de nos grand'mères se portent avec le nouveau fichu.

• • •

Le taffetas et la faille sont les soies préférées pour les robes d'après-midi.

• • •

Les manches sont très larges et froncées dans un haut poignet.

• • •

Le crêpe de Chine est beaucoup employé pour la confection des manteaux du soir. Ces manteaux sont taillés d'une pièce avec les manches.

## CONSEILS PRATIQUES

En piquant une épingle dans les bouchons des bouteilles contenant du poison, vous éviterez une méprise fatale.

• • •

Un ruban de couleur attaché aux ciseaux sauveront bien des minutes de recherches dans une salle de couture.

• • •

Pour donner une apparence de neuf à la toile ne la passez pas à l'amidon mais rincez à l'eau bien chaude et roulez dans un linge sec. Après une demi-heure, repassez avec un fer bien chaud.

• • •

Pour enlever la boue du drap, frottez avec le cordon d'une pièce de monnaie.

• • •

On se sert d'un morceau de toile huilée (burlap) pour nettoyer les poêles et les fournaises.

## RECETTES

### Boeuf à la Canadienne

Ingrédients: 2 livres de boeuf dans la ronde; 1 gros oignon tranché; 2 patates tranchées; 1 cuillerée à soupe de farine; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à thé de sel; 1 cuillerée à thé de poivre.

Préparation: Coupez le boeuf par tranches un pouce et demi de long par un pouce de large, mettez dans une casserole, couvrez d'eau bouillante, ajoutez les oignons tranchés et laissez bouillir jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Otez la viande et l'oignon, ajoutez les patates au liquide et laissez bouillir dix minutes puis ôtez les patates. Mesurez le jus et ajoutez assez d'eau bouillante pour faire une chopine; ajoutez l'assaisonnement. Défaites le beurre et la farine ensemble et mélangez au liquide et laissez cuire quelques minutes. Dans un plat allant au four, mettez un rang de patates, puis un rang de viande, puis un autre rang de patates sur le dessus.

• • •

### Pain des Anges

Ingrédients: 1 tasse de blancs d'oeufs battus; 1½ tasse de sucre blanc; 1 pincée de sel; 1 tasse de farine; 1 cuillerée à thé de crème tartre; 1 cuillerée à thé d'essence.

Préparation: Mettez le sel dans les blancs d'oeufs et battez-les en neige; ajoutez le sucre et la crème et battez encore. Ajoutez l'essence et la farine bien lentement. Faites cuire dans un moule et dans un fourneau modérément chaud pendant vingt-cinq minutes.

• • •

### Sucre d'érable à la crème

Ingrédients: 1 livre de sucre d'érable; 1 grosse pincée de crème de tartre; ½ tasse de lait.

Préparation: Faites fouillir ensemble jusqu'à ce que en ayant jeté quelques gouttes dans l'eau froide, il se forme en petites boules. Retirez du poêle et brassez jusqu'à ce qu'il soit en crème. Versez le jus pour couvrir le tout et mettez au four pendant quelques minutes.

## GRUYERE

### Une imposante manifestation

Les premiers soldats français attendus dans notre contrée nous sont arrivés mercredi matin. Environ trois mille personnes les attendaient à la gare. La Ville avait pris un air de fête pour recevoir ces glorieux blessés et malades qui viennent puiser en pays de Gruyère un peu de réconfort et y chercher la guérison.

Les manifestations furent dignes des sentiments qui les dictaient. Si nos autorités locales et la population toute entière ont organisé, en faveur de ces martyrs de la Liberté, une réception aussi chaleureuse et empreinte d'une si grande cordialité, ce n'est pas seulement parce que ce sont des victimes d'une guerre inique à eux imposée; ce n'est pas encore parce qu'ils sont tombés en protégeant les foyers menacés. Mais l'âme bulloise a vibré d'enthousiasme parce que nos chers hôtes ont versé leur sang, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la noble et sainte cause de la civilisation.

En dépit de quelques maladresses venues d'en haut, sur lesquelles il est préférable de ne pas s'apesantir, l'oeuvre d'organisation par nos autorités locales et par la population fut parfaite.

Nos félicitations vont tout particulièrement au service d'ordre rempli d'une façon discrète par nos braves gendarmes et nos agents de police.

Notre Corps de Musique et la Chorale ont mis toute leur ardeur à l'accomplissement de leur mission. La musique française devait aller au coeur de ces exilés; aussi les meilleurs morceaux français du répertoire de nos sociétés furent-ils enlevés avec une maestria superbe: musiciens et chanteurs y mettaient tout leur coeur.

Il est impossible de passer sous silence l'oeuvre des Dames de la ville; on connaît leur ardent dévouement pour toutes les belles oeuvres, pour tout ce qui demande du coeur, de la bienveillance et de l'esprit de sacrifice.

Aussi furent-elles doublement heureuses de pouvoir, en cette occasion, prouver leurs instincts de charité en même temps que témoigner hautement de leurs sentiments d'ardente sympathie pour nos glorieux hôtes blessés et malades.

Nous l'avons dit et nous ne saurions trop le répéter: nos hôtes ont autant besoin d'attentions et de sympathie que de soins physiques. Aussi, avec quelle émotion contenue ces braves ont-ils écouté les paroles de bienvenue, prononcées du balcon de l'Hôtel de Ville, par M. L. Despond, syndic.

Ce discours reflète si bien les sentiments unanimes de tout ce qui, à Bulle, a le coeur à la bonne place, que nous nous faisons un plaisir de le reproduire pour ceux qui n'ont pas eu l'honneur d'assister à l'arrivée de nos chers hôtes.

Félicitons M. le Syndic de son courage civique; il a su trouver le chemin des coeurs parce qu'il a parlé en Suisse:

"Officiers, sous officiers, soldats français, chers blessés et malades,

"Au nom de la population et des Autorités de la Ville de Bulle, j'ai l'honneur de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Nous sommes heureux de vous recevoir au milieu de nous comme nos pères furent heureux d'héberger les soldats de l'Armée de Bourbaki en 1871.

Sans doute ils étaient comme vous des blessés, des victimes de la guerre, ils avaient subi des privations sans nombre, ils étaient accablés sous le poids d'une immense détresse morale: ils étaient des vaincus, tandis que vous êtes loin d'en être.

Sachez-le bien, chers soldats, vous êtes ici au milieu d'amis: le pavoisement de la ville, l'enthousiasme et les acclamations de la foule à votre passage, comme aussi les sons de votre immortelle Marseillaise jouée par notre Corps de Musique, au risque d'encourir les foudres de la censure militaire, vous en sont un éclatant témoignage.

Pour autant que le permettront les règles militaires qui vont vous régir, et qui ont été concertées entre les divers gouvernements intéressés, notre population s'efforcera d'adoucir votre séjour parmi nous, de façon à ce que vous attendiez sans trop d'impatience l'heure bénie où vous reverrez cette nouvelle Terre promise, la belle et noble terre de la douce France que nous-mêmes aimons comme notre seconde patrie parce que nous la connaissons bien.

Il m'est interdit par les règles de la neutralité, qui est notre lot et qui nous permet d'ailleurs de vous recevoir, de vous dire tout ce que je pense et tout ce que pense et voudrait vous crier la foule du pied de ce balcon.

Mais, vous le savez, nos coeurs sont à vous, nous avons compati à vos souffrances, nous avons souffert des échecs de votre pays comme aussi nous avons été pleins de joie en apprenant ses succès. Nous admirons votre héroïsme et savons que vous êtes tous des héros. Vous avez prouvé, avec vos frères d'armes, que si rien ne devait rester en Europe, il resterait encore la France, ainsi que le criait le duc d'Aumale au Maréchal Bazaine. Nos voeux sont que tant d'héroïsme et de sang versé aient leur compensation. Il faut que les vertus de l'Armée française — et nous sommes certains qu'il en sera ainsi — acquièrent à leur pays, une sublime récompense, celle d'une gloire immortelle dont vous aurez votre part.

Puis, quand cette horrible guerre sera terminée, il faut que la France reprenne son rang à la tête des nations, qu'on imite sa civilisation et sa culture. Il faut encore que, dans une sécurité définitivement reconquise, la France puisse continuer sa mission traditionnelle de protection des peuples, de justice, de paix et de liberté."

• • •

Trop ému pour répondre à M. le Syndic, M. le capitaine Ouvard, du 3me colonial, chargea M. Despond de remercier les autorités et la population de l'accueil fait aux blessés français.

Après la formalité de l'appel nominal, une collation est offerte dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Un émouvant incident se produit alors. Les enfants belges hospitalisés à Bulle sont introduits dans la salle. Parmi les internés, ils avaient reconnu un parent et des amis faits prisonniers à Anvers. Cette touchante rencontre inattendue émeut tous les coeurs.

M. Ferdinand Truffat, au nom de la colonie française de Bulle, en des paroles émues, souhaite la bienvenue à ses compatriotes et remercie tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette réception.

On prétend, dit-il, que les Français sont frivoles et légers; mais ils ne sont ni frivoles ni légers lorsque parle la voix du coeur. Nous ne connaissons pas l'ingratitude; nous nous souviendrons.

M. le capitaine Ouvard, en son nom et en celui de ses camarades, officiers et soldats, remercie la population et les autorités pour la réception qui leur a été réservée. Il salue la colonie française, dont il dit que c'est un peu la France déjà. Par leur conduite, les Français sauront donner la preuve qu'ils savent respecter la discipline aussi bien que les Allemands. Soyez assurés, dit-il, Monsieur le Syndic, Monsieur le Major, que nos soldats se conduiront bien et qu'il n'y aura pas lieu de réprimer d'actes d'indiscipline.

M. Ouvard ajoute: "Grand fut notre bonheur en entrant en gare où nous attendait une si chaleureuse réception. Hier encore, à ces heures, nous étions dans un camp de prisonniers, entourés de casques à pointe et, aujourd'hui, il nous semble que nous sommes en paradis."

• • •

Une vingtaine d'automobiles et quelques voitures conduisirent nos hôtes dans leur futur lieu de séjour, les uns à Charmay, les autres à Gruyères.

Dans cette dernière localité, la réception fut très belle et très cordiale. A Charmey, par contre, la population, dont on connaît les sentiments de proverbiale hospitalité, fut indignée des ordres draconiens qui ont empêché des manifestations.

Pour terminer, citons cette parole d'un des officiers français: "Dussé-je vivre cent ans, jamais je ne pourrais oublier cette réception ni les paroles si réconfortantes qui ont mis un baume sur notre douleur."

—La **Gruyère**, Bulle, Suisse.

## POIGNEE DE BONS CONSEILS

"Ce qui fait la beauté de la grandeur d'une famille, c'est la fidèle observance des lois contenues dans le décalogue et le saint Evangile.

"Oh, une paroisse n'est pas autre chose qu'une grande famille dont le pasteur, représentant l'Eglise catholique, est le père. Si la loi promulguée par le Christ est mise en pratique, la paroisse y trouvera la somme de son bonheur, de sa force et de sa grandeur.

"La fertilité des terres d'une paroisse peut augmenter les richesses de ceux qui en sont les propriétaires; mais ce n'est pas à l'abondance des gerbes et des produits agricoles que l'on mesure le vrai mérite d'une paroisse.

"Le grand nombre des usines à hautes cheminées ou des manufactures d'un village peut donner l'abondance dans les familles ouvrières, mais ne sera jamais la source principale de sa vraie grandeur.

"Le site enchanteur d'une paroisse pourra charmer le voyageur ou le touriste, mais n'imposera pas le respect et la confiance que les habitants n'inspirent pas, par la sagesse de leur conduite.

"Les vrais éléments qui constituent la grandeur d'une paroisse sont les suivants:

"1o La docilité respectueuse des paroissiens envers le pasteur qui est chargé de la direction morale et religieuse de la paroisse, comme le pilote est chargé de la conduite d'un navire sur les eaux de notre beau fleuve.

"2o La probité reconnue des habitants dont la parole donnée vaut un contrat. Heureuse la paroisse où on peut dire: "Ici vous pouvez être tranquille dans vos ventes et vos achats; tout le monde est honnête."

"3o La moralité générale et publique de tous. C'est là un des plus beaux fleurons de la couronne d'une paroisse et qui lui donne au dehors une réputation enviable. Pour cela, les pères de familles et les autorités civiles doivent venir en aide au curé et éloigner toutes les causes d'immoralité, comme la vente des boissons enivrantes, l'entrée des romans ou des journaux corrupteurs, la présence des personnages ou des lieux dangereux ou suspects.

"4o La surveillance de l'enfance et de la jeunesse, soit à l'école, soit dans la famille, soit dehors. Rien de plus honorable pour une paroisse quand la jeunesse y grandit dans le travail et la vertu et non dans la dissipation et l'esprit de révolte contre les parents!

"5o L'esprit de charité chrétienne qui n'attaque pas la réputation du prochain, qui rend les gens complaisants, serviables, généreux les uns envers les autres, compatissants envers les pauvres et les éloigne des chicanes et des procès.

"6o La généreuse émulation qui pousse les citoyens à contribuer suivant leurs moyens aux grandes oeuvres de la paroisse, comme l'église, le couvent, le collège, les écoles, les institutions d'utilité publique. Cette émulation, si elle est bien comprise, fera aussi prendre à tous, les moyens de veiller à la santé générale, par l'éloignement de toute nuisance publique, et par l'entretien convenable des maisons, des routes, des égoûts, etc."

**Abbé B. Demers.**

# Pour Lire au Foyer le Dimanche



## L'HOMME QUI PARLE ET L'HOMME...

...qui se tait. C'est celui-ci qui m'intéresse.

L'autre n'a plus rien à me dire; il m'a tout dit. Il est épuisé, vidé. Il est toujours vidé, comme un tube debout où passent des paroles: un tube parlant. Il vous a même vidé de vos questions, en y répondant à l'avance; il vous a appris ce que vous ne vouliez pas savoir. Il ne vous garde plus rien en réserve; tout ce qu'il savait s'est évaporé en paroles. Vous n'avez plus seulement le plaisir de le pomper... Quelle chose encombrante qu'une bouteille de champagne qui n'a pas de bouchon et qui n'a plus de champagne!

Le silencieux, au contraire, me tient par tout l'intérêt accumulé des choses qu'il n'a pas dites. Il possède toute la puissance de ses arguments inédits. Il engendre toutes les espérances des lumières attendues.

Il sait, — d'abord, il sait vos secrets: vous les lui avez confiés sans peur, — il sait... dame, qu'est-ce qu'il ne sait pas? Il possède, sans avoir à le prouver, tout ce qu'il n'a pas dit. Et ce qui vous captive, ce qui vous attache à lui, ce qui vous empoigne, c'est qu'un jour, peut-être, il consentira à le dire. C'est un trésor d'autant plus précieux, que vous n'en tenez pas la clé et qu'il vous la donnera, qui sait? demain.

Cet homme n'a laissé échapper qu'un mot de réponse à votre question, mais avec un tel regard réticent et modeste que, en l'entendant, vous vous dites: "Ah! s'il voulait parler! ce qu'il en a, là, derrière la tête!" Et vous recueillez, faute de plus, la perle tombée de ses lèvres.

Le parleur a publié, claironné tous ses plans et ses projets; il en a d'innombrables, de merveilleux. Il les réussit presque tous: mais comme il en manque un, et le moindre. Vous ne songez qu'à celui-là: "Bah! il a raté son coup!"

Le silencieux n'a rien révélé de ses projets nombreux. Il n'en réussit qu'un et c'est le moindre, mais celui-là, seul, suffit à dépasser votre attente: "Quel homme! je vous l'avais bien dit: il ne manque rien!"

Il n'a pas le temps de vanter tout ce qu'il se propose, il est trop occupé: il agit. On lui garde autant de reconnaissance pour ce qu'il fait, que l'on garde de rancune à l'autre de n'avoir pas tenu toutes ses promesses. Au secours apporté il joint le plaisir de la surprise, en venant sans bruit, au bon moment, nous sauver de la défaite; tout comme l'autre, avec son éclat verbal, vole après coup au secours de la victoire. Il est fort de tout son silence, actif de tout ce qu'il n'a pas dépensé en sonorité, victorieux des ennemis qu'il n'a pas prévenus, ferme comme le courage, réservé comme le devoir, incapable de trahir, jamais compromis; il n'aurait qu'à dire pour résumer sa vie: j'ai agi, comme d'autres disent pour la remplir: j'ai parlé. Seulement, il ne prend pas le temps de le dire, ce qui lui laisse le temps de recommencer toujours ses oeuvres.

Le parleur aussi recommence... ses phrases. Il y met tout son temps. Et comme il trouve, partout, dans la rue, dans les bureaux, dans les assemblées autour des hustings, des foules pour l'écouter, il arrive que cette infirmité de mots n'est plus individuelle seulement, elle devient générale et contagieuse: elle est endémique.

C'est un mal de chez nous Nous souffrons de la démangeaison du verbe. Peut-être ce mal nous est-il venu de France, longtemps avant que ne traversât le typhus d'Irlande. Mais il est sûr qu'il croît en terre canadienne, comme en son pays natal.

• • •

### Nous parlons trop

Il ne s'agit pas ici, évidemment, des orateurs rares, meneurs d'hommes, frayeurs de route et secoueurs d'apathie, dont le savoir et l'éloquence éclairent autant qu'ils devraient pousser aux fières résistances et au maintien des droits. Ceux-là sont les généraux de la parole, laquelle est génératrice d'action.

Je parle des indiscrets, armés de pied en cap... de discours, proclamant sans cesse et sans profit — si ce n'est à leur profit — à tout le monde ce qui devrait être accompli en silence, livrant nos plans d'attaque et de défense à nos adversaires, lesquels s'indignent, se fortifient et nous roulent en répondant à nos paroles par des actes. Chaque fois que nous nous rallions, nos trompettes avertissent l'ennemi par quel côté nous viendrons L'ennemi nous en tient compte et nous en veut comme si de fait nous foncions dessus, alors que tous les parleurs sont essoufflés et se reposent de la lutte, parce qu'ils l'ont dit!

Ce n'est pas nous qui enlèverons jamais une redoute ou occuperons une tranchée par surprise! Nos cartes sont sur la table et tous nos as ont la face au soleil. Nous disons aux Boches de tout nom: "Tenez-vous prêts, c'est pas là que nous passerons!"

Il n'est pas une société, pas un congrès de jeunes ou de vieux, pas une Saint-Jean-Baptiste, pas un comité où l'on n'ait proclamé et imprimé ses moyens stratégiques — quitte ensuite à les laisser là — et lancé au vent toutes les torpilles éventées de nos paroles. On s'y chicane même à qui étalera indiscrètement au grand jour nos petites misères et nos plans.

Pendant ce temps les adversaires, riant de nous, s'organisent à huis-clos.

Quand saurons-nous donc, tous et chacun, petits et grands, qu'il y a une union nécessaire de race et de foi, une protection mutuelle, une entente entre les nôtres couvrant jusqu'aux petits détails de la vie, qu'on ne devrait pas avoir besoin d'enseigner en public et que chacun pour soi et pour tous devrait pratiquer! Il nous vient parfois d'ailleurs des leçons dont nous devrions profiter enfin! Pour savoir se protéger les uns les autres, les Juifs ont-ils besoin de se le crier sur les toits? Les Irlandais ne sont-ils pas des maitres discrets en cet art, du moins quand il faut lutter contre l'ennemi commun?

N'avons-nous pas eu assez de leçons depuis quelques années et ne les avons-nous pas payées assez cher? Chacun ne peut-il pas agir sans qu'on les lui redise? Cessons donc de lancer en l'air, comme de la poudre aux moineaux, les gros mots de traîtres, d'hypocrites, de représailles; sachons plutôt avec justice les exécuter, les représailles! nous souvenant que notre meilleure garantie est encore dans l'union silencieuse de nos forces, depuis le ministre d'Etat jusqu'au dernier petit électeur,acheteur et travailleur.

Le vrai patriote qu'on déloge de chez soi — d'un chez soi trois fois séculaire — ne dit pas au voleur arrogant et fort: "Ote-toi de là que j'y reste!" mais il l'ôte de là et y reste. Toutes les indignations verbeuses n'en feront jamais autant.

Que chacun fasse ce qu'il doit sur son terrain, l'oeuvre sera bientôt accomplie, toute.

Au lieu de pérorer, prenez votre voisin, qui comprend mal cette vérité essentielle, tenez-le, convainquez-le, ne le lâchez pas qu'il ne l'ait admise et ne la vive. C'en sera un! Le public ne le saura pas; mais vous aurez fait plus qu'un grand diseur à gazette.

Demain vous en convaincrez un autre.

Si vous, et lui, et moi, agissions ainsi et ne laissions plus la bouche prendre tout ce que doit exécuter la main, ce serait vite fait de guérir notre maladie chronique des paroles, notre fièvre sonore de la **speechomanie.** Nos assemblées, nos fêtes et nos parleurs cesseraient de verbaliser à l'avance de tout ce que nous allons... laisser faire. Notre Saint-Jean-Baptiste elle-même, poussant plus avant dans la voie où elle est si patriotiquement entrée, resterait une célébration d'oeuvres et non pas, trop souvent, le triomphe de l'Indiscrétion nationale.

## DANS LE MONDE CATHOLIQUE

### LA FRANC-MACONNERIE ET LA GUERRE

La franc-maçonnerie est à l'origine de la guerre actuelle. L'archiduc d'Autriche est tombé victime d'un complot des loges. Et si vous ne le croyez pas, il se trouvera des écrivains qui vous en apporteront la preuve. Nous avons lu dans des journaux de ce pays toute une savante et compliquée argumentation à l'appui de cette thèse. Ce n'est pas au Canada seulement qu'elle a été prêchée. Tous les catholiques des pays neutres l'ont entendue, car l'Allemagne y trouvait un excellent moyen de les soulever contre la France et contre les Alliés. Le chanoine Rosenberg, l'un des principaux écrivains du catholicisme allemand, s'en est fait le champion dans une récente brochure. C'est à sa thèse que s'attaque Mgr Batifol dans "L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne". Et voici en quels termes Mgr Batifol répond aux arguments du chanoine Rosenberg et démolit sa preuve:

"La thèse soutenue par les deux écrivains catholiques allemands peut s'énoncer ainsi: l'Allemagne ne fait pas une guerre religieuse, sa victoire servira cependant les intérêts du catholicisme, tandis que la victoire de la France, de la Russie et de l'Angleterre serait désastreuse pour lui.

Accordons sans hésiter que la guerre allemande n'est pas une guerre religieuse.

Quand les troupes allemandes auraient multiplié plus encore qu'elles ne l'ont fait, hélas! les exécutions de prêtres et les incendies d'églises dans les diocèses envahis de Belgique et de France, quand il ne resterait pas pierre sur pierre de la cathédrale de Reims ou de l'Université catholique de Louvain, M. Rosenberg pourrait affirmer encore que "la guerre n'est pas en première ligne une guerre religieuse", entendez une guerre inspirée aux Allemands par leur protestantisme. Les troupes des Impériaux apportent à la guerre toutes les variétés de l'âme germanique; il y a des tranchées allemandes où l'on prie autour d'une statue de la Sainte Vierge, ailleurs des soldats allemands ont martyrisé le curé de Sompuis comme auraient pu faire les reîtres de Jean de Werth en pleine guerre de trente ans. Cependant, les 63 millions de catholiques et les 44 millions de protsstants que l'on compte dans la population globale de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, ne se battent ni pour ni contre le catholicisme, ni pour ni contre le protestantisme. Les confessions religieuses ne comptent pas dans les causes prochaines ou profondes de la guerre. La religion chrétienne est déjà suffisamment offensée, dirons-nous avec un Genevois, pour que nous ne la compromettions pas dans les responsabilités du sanglant conflit qui déchire l'Europe.

Prenez garde, cependant, au **distinguo** de M. Rosenberg: si la guerre n'est pas en première ligne une guerre religieuse, elle le sera en seconde ligne. M. Rosenberg va s'appliquer à persuader aux neutres catholiques que nous faisons, nous Alliés, une guerre anticléricale. A l'en croire, en effet, c'est la franc-maçonnerie, "politiquement prépondérante dans les pays romans, qui a déchaîné la guerre". Avec plus de mesure, M. Schroers n'est pas éloigné de penser de même.

Examinons les preuves de M. Rosenberg.

**Première preuve.**—Tous ceux qui, dans l'affaire Ferrer, ont, en Espagne, pris parti contre l'Eglise, se retrouvent aujourd'hui anti-allemands: leur unité est faite de leur aversion contre tout christianisme, et non pas seulement contre l'Eglise catholique.

**Deuxième preuve.**—La franc-maçonnerie de l'Europe méridionale combattait trois choses: les idées chrétiennes, le régime monarchique, la papauté. Or, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont des représentants auprès du Saint-Siège; elles ont un régime monarchique, où le prince n'est pas comme ailleurs une ombre; leurs peuples sont vivifiés par le christianisme. Ainsi s'explique au mieux l'opposition anti-allemande.

Toute la démonstration de M. Rosenberg est là! On estimera qu'elle est faible. Ne parlons pas de l'affaire Ferrer, invoquée pour émouvoir les catholiques espagnols; l'argument qu'en veut tirer M. Rosenberg n'est pas distinct de celui qu'il trouve dans la considération de la maçonnerie. M. Rosenberg donc doit établir ceci: la maçonnerie du Sud de l'Europe a déchaîné la furie de la guerre, en haine du régime monarchique, du christianisme, de la papauté. C'est cela même qu'il n'établit pas.

Je n'ai nulle envie de laver la maçonnerie, mais d'abord il est de fait que la maçonnerie existe en pays germaniques, tout comme en France, en Italie ou en Espagne. Sans parler des francs-maçons de Hongrie, et à supposer que l'Autriche n'en compte point, il y a 52,000 francs-maçons en Allemagne, contre 32,000 en France.

L'empereur Guillaume II, qui n'est pas franc-maçon, — au contraire de tous ses prédécesseurs qui l'étaient depuis le Grand Frédéric jusqu'à l'empereur Frédéric III, — n'a pas laissé de témoigner des sentiments amicaux aux maçons allemands, et de donner pour protecteur aux trois grandes loges prussiennes, un prince royal, maçon authentique, le prince Frédéric-Léopold. Sans doute, la maçonnerie ne va pas sans nuance de pays à pays: elle joue dans les pays romans modernes le rôle politique que le protestantisme l'a dispensée de jouer dans les pays germaniques, scandinaves ou anglo-saxon. Qui voudra croire, cependant, qu'elle soit en Allemagne aussi inoffensive que le suppose M. Rosenberg et que le dit M. Schroers? Ecoutez l'aveu d'un pasteur de Francfort: on reproche aux loges, écrit-il, d'être animées de sentiments hostiles envers l'Etat, l'Eglise et la Religion, et il répond: "En réalité, elles combattent seulement le cléricalisme, le dogmatisme et l'intolérance fanatique". Décidément, la maçonnerie allemande n'est pas d'un autre esprit que celle du Sud de l'Europe.

Elles s'entendaient si bien, qu'elles n'ont rompu qu'après la déclaration de guerre: "Les loges allemandes, avoue M. Rosenberg, n'ont tout à fait rompu qu dernièrement avec la **Sudeuropaische Freimaurerei.**" Elles ignoraient donc avant la guerre les noirs desseins que cette dernière nourrissait contre l'Allemagne!

En réalité, ces desseins sont une fable. Et pour s'en convaincre il suffit de considérer que la maçonnerie, en France, s'identifiait avec le parti dont l'Eglise a davantage souffert, c'est vrai, mais qui a le plus persévéramment aussi travaillé à tourner le dos à l'éventualité de la guerre. Si le service militaire de trois ans a été établi, ç'a été malgré ce parti. La maçonnerie française n'est pour rien dans la ferveur patriotique de la jeunesse de ces dix dernières années, la ferveur d'un Psichari ou d'un Péguy, la ferveur de tant d'autres qui n'ont rien écrit. Cette ferveur n'était pas de la même essence que celle de Paul Déroulède et de ses amis. Elle n'était pas née de l'idée de revanche, ni d'une protestation contre l'oubli où sombrait lentement l'idée de revanche à mesure que les années passaient: elle a été créée par l'évidence d'une menace nouvelle. Nul n'a décrit l'éclosion de cette ferveur mieux que Péguy, dans une page de **Notre Patrie**: mais quoi? **Notre Patrie** est contemporaine du débarquement de Guillaume II à Tanger.

L'Allemagne n'a donc qu'à s'en prendre à elle-même du renouveau de ferveur patriotique à quoi s'est reconnue, dpuis dix ans, la génération aujourd'hui au front. Cette ferveur est unanime: les instituteurs y participent aussi sincèrement que les jeunes prêtres ou les jeunes religieux mobilisés, et parmi ces derniers combien qui sont accourus de l'exil volontaire auquel les avaient voués les dures lois que l'on sait!

## COMMENT GOUVERNER SA FAMILLE

Une illusion d'abord à dissiper Il y a des parents qui croient que leurs enfants leur rendront un jour, à poids égal, l'affection dont ils les ont entourés. Erreur profonde! L'affection descend; elle ne remonte jamais.

Qu'arrive-t-il? Ces parents, ne pouvant se résigner à ne pas se voir payés en retour, de la part de leurs enfants, en arrivent alors à des supplications, à des faiblesses, à des platitudes même, pour gagner, le coeur de leurs enfants. "Je veux être aimé" disait Louis XVI, montant sur le trône. Et son règne, commencé à 20 ans par des statues, a fini à 40 ans, sur un échaufaud! Ainsi certains parents, trop faibles, trop entichés, font de leurs enfants des êtres sans coeur et sans respect.

Cela dit, comment faut-il gouverner sa famille?

Une **forte éducation** d'abord Les rois constitutionnels règnent et ne gouvernent pas: ce sont les ministres qui leur proposent les lois, et les rois les signent. Est-ce que dans la famille, les pères et mères sont aussi des rois constitutionnels, régnant mais ne gouvernant pas? Non! Les parents peuvent et doivent dire "la famille, c'est nous; nous y régnons et nous y gouvernons". Aux parents de gouverner, de discipliner ce fils et cette fille, et d'écarter de leur famille, tout ce qui, personnes, journaux, conversations, plaisirs, est de nature à ruiner leur pouvoir de commandement et de direction. De ces enfants, de gré ou de force, il faut faire des gens civilisés, honnêtes, des chrétiens de foi et d'honneur.

Cela veut-il dire que les parents conduiront leur famille militairement, et leurs enfants comme une compagnie de pioupioux? Non! Voyez l'Eglise: pour faire des croyants sincères et vertueux, elle emploie la **persuasion**, la raison et l'amour. Voyez l'Etat: pour faire de bons citoyens, il a recours à de bonnes lois, bien étudiées, et paternellement appliquées. La répression ne vient qu'après. Ainsi doivent agir les parents: il ne faut pas qu'ils aient toujours la verge en mains. Non! Ils doivent raisonner leurs enfants, et leur montrer, par la persuasion, que l'autorité est aux mains du père, et qu'eux n'ont qu'à obéir à ce père qui ne rêve et ne veut que le bonheur de sa famille.

Enfin la **religion.** Mettez, parents, Dieu avec vous. Si sur le front du père, reluit la majesté de Dieu; si, dans le coeur de la mère se trouve l'amour de Dieu, son nom, son dimanche, ses commandements, l'enfant grandira dans cette atmosphère chrétienne et vivifiante, et deviendra sérieux, un citoyen digne, un fils aimant.

Voilà ce qu'il faut pour gouverner sa famille: une forte éducation, de la persuasion, et surtout de la religion.

Qu'ils sont donc beaux ces enfants dans l'âme de qui le baptême a mis le sourire du bon Dieu! Ces jeunes gens, modestes, purs et forts contre les passions et les entraînements du monde! Ces époux, qui voient croître autour d'eux, des enfants nombreux, robustes et vertueux! Ces vieillards mêmes, qui achèvent leur vie, et reposent fièrement leurs yeux satisfaits sur une postérité toute rayonnante de grâce, de santé et d'honneur!

Les vrais civilisateurs, les créateurs de race forte, les sauveurs de l'avenir, ce sont les pères et mères de famille, chrétiens sans peur et sans reproche.

## UN TRAVERS RIDICULE

Je veux parler des fréquentations prématurées, — c'est-à-dire des fréquentations de jeunes en culottes d'écoliers, ou en jupes courtes — que certains passants amusés se montrent du coin de l'oeil en souriant de pitié, — que d'autres passants considèrent avec indignation en disant "la petite gueuse, elle n'a donc pas de mère?"

Il y a des parents, qui ayant des fillettes audacieuses et impudentes, se contentent d'en gémir et n'ont pas assez de fermeté pour interdire ces fréquentations ridicules des trop jeunes.—Mais il y proposa la formation d'un comité a des pères et des mères assez simples pour trouver ça tout naturel.—Si le curé appelle leur attention sur cette conduite de jeunes filles qui sortent trop tôt et trop tard, il entendra cette riposte ineffable de bêtise.—"Mais, mon père, elle a 14 ans, elle a été confirmée! elle peut ben avoir un cavalier". — "Dis donc, mon p'tit gas, qu'est-ce que t't là au doigt?" — "C'est un jonc!" — "Un jonc! t'es donc malade?" — "Eh non, — c'est ma blonde qui me l'a donné avant-z-hier pour ma 15me année de naissance." — Ah! misère! — J'ai connu un vieux moqueur qui pour faire "étriver" les p'tits gas du voisinage qui avaient fondé un club à 5 sous. — "Ah, t'es du club "Feuille de chou", er! tit Joe! — moé, à ton âge, j'allais voir les filles, — t'as 15 ans et t'as pas d'blonde, t'es pas Canayen, toé". Le lendemain, tit Joe invitait Pafifine à aller avec lui aux vues; le pauvre enfant, il fallait le voir faire son crâne, payer les sodas, et se prendre au sérieux malgré les sourires des "sports" qui les suivaient en s'amusant et en les montrant du pouce par-dessus l'épaule.

—Oui, ces fréquentations des jeunesses de 16 et 17 ans sont un travers et un ridicule.

Ne devrait-on pas dire que c'est un travers criminel.

Sans doute, il y a là beaucoup de légèreté, d'irréflexion, — et puis, la coutume, la mode peuvent faire excuser.

Mais, ce n'est ni la mode, ni la folie de l'âme qu'on devrait écouter et suivre dans une affaire si importante, la fondation d'un foyer, le saint état du mariage, le Sacrement auguste que l'on va recevoir! N'est-ce pas "consulter le diable" et lui demander comment on doit faire pour bien vivre et sauver son âme!

Permettre à des enfants de sortir ensemble, de s'attendre au coin des trottoirs, de faire la causette sur les rues — laisser les sexes se rapprocher avant l'âge, quand les sens s'éveillent, quand d'aveugles instincts réclament ce "je ne sais quoi" — les abandonner à eux-mêmes sans conseil et sans surveillance, — c'est les exposer à se laisser emporter à l'aveugle poussé des passions, et les faire vivre dans les mauvaises pensées.

Laisser des adolescents s'amouracher ici aujourd'hui et demain ailleurs et changeailler de blonde comme de chemise, c'est les habituer à regarder la femme comme un jouet qu'on change sans scrupule quand le caprice est passé! — fermer les yeux, laisser faire et laisser sortir, les laisser regarder l'amour comme un passe-temps, c'est les rendre incapables de jamais comprendre que l'amour est une chose grave, divine, une affaire de conscience et qui oblige les époux comme leur devoir le plus sacré, comme un devoir de religion.

La famille canadienne-française! synonyme d'honneur, de bonnes moeurs, et de félicité conjugale! gardez-nous la, Seigneur, en nos paroisses bénies! Mais, attention aux fréquentations qui la précèdent — là est le secret qui explique le bonheur des familles heureuses — et qui révèle le pourquoi de tant de ménages misérables.

**L'Echo Par. du Sacré-Coeur.**

# Autour de la Ferme



## LES GRAINS

**Blé—**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord | 110⅝ |
| No 2 Nord | 109⅞ |
| No 3 Nord | 105⅜ |
| No 4 | 100⅜ |
| No 5 | 93⅝ |
| No 6 | 89⅝ |
| Fourrage | 83⅝ |
| No 1 Rejeté | 104⅛ |
| No 2 Rejeté | 102⅛ |
| No 1 Tough | 106⅜ |
| No 2 Tough | 104⅜ |
| No 3 Tough | 101¾ |
| No 4 Tough | 96⅜ |
| No 1 Sale | 102⅛ |
| No 2 Sale | 100⅛ |

**Avoines—**

| | |
|---|---|
| No 2 C W | .46⅝ |
| No 3 C W | .45⅛ |
| Extra No 1 Fourrage | .45⅛ |
| No 1 Fourrage | .44⅜ |
| No 2 Fourrage | .42⅝ |

**Orge—**

| | |
|---|---|
| No 3 | .66 |
| No 4 | .61½ |
| Rejeté | .58 |
| Fourrage | .58 |

**Lin—**

| | |
|---|---|
| No 1 N W C | 159¾ |
| No 2 C W | 156¾ |

## LE MARCHE BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

**Boeufs—**

| | |
|---|---|
| Premier choix | $8.75 à $9.00 |
| Bon choix | $7.75 à $8.25 |
| "Feeders" | $6.25 à $7.25 |
| "Stockers" | $6.00 à $6.75 |
| Moyens | $5.25 à $5.75 |

**Boeufs (Oxen)—**

| | |
|---|---|
| Premier choix | $5.25 à $6.25 |
| Bons | $4.75 à $5.15 |
| Moyens | $4.00 à $4.50 |

**Taureaux—**

| | |
|---|---|
| Premier choix | $6.50 à $7.00 |
| Moyens | $5.00 à $6.50 |
| Légers | $4.00 à $4.50 |

**Vaches—**

| | |
|---|---|
| Premier choix | $7.00 à $7.50 |
| Bon | $6.00 à $6.50 |
| Ordinaires | $4.75 à $6.00 |
| Conserve | $2.25 à $2.75 |

**Génisses—**

| | |
|---|---|
| Premier choix | $7.75 à $8.75 |
| Bon choix | $7.00 à $7.50 |
| Bon | $6.00 à $6.75 |
| "Stockers" choix | $6.25 à $6.75 |
| "Stockers" | $5.00 à $5.50 |

**Veaux—**

| | |
|---|---|
| Choix, 125 à 225 liv. | $9.00 à $9.50 |
| Lourds | $6.50 à $7.50 |

**Cochons—**

| | |
|---|---|
| De choix | $9.50 à $9.75 |
| Légers, 110 et moins | $8.00 à $8.50 |

**Brebis—**

| | |
|---|---|
| Grasses | $7.00 à $8.00 |
| Agneaux, choix | $8.50 à $9.00 |

## LES PRODUITS

**Patates—**

| | |
|---|---|
| Man., lots de 10 minots. Le minot | $ .90 |
| C.-B., lots de 10 minots. Le minot | 1.10 |
| Au char, f.o.b., Wpg. Le minot | .75 |

**Beurre de crèmerie—**

| | |
|---|---|
| Moulé. Aux détailleurs | .29 |
| Mon. (Solids). Prix des fabriques | .27½ |

**Beurre (Dairy)—**

| | |
|---|---|
| No 1 | .22 |
| No 2 | .19 |
| No 3 | .17 |

**Oeufs—**

| | |
|---|---|
| No 1 frais | .23½ |

**Farines—**

| | |
|---|---|
| No 1 "patents", 98 liv. | 3.30 |
| No 2 "patents", 98 liv. | 3.17½ |
| No 3 "patents", 98 liv. | 3.05 |

**Issues de blé et avoine roulée—**

| | |
|---|---|
| Sac de 80 livres | 2.10 |
| Son, en sacs, la tonne | 19.00 |
| Gru | 20.00 |
| Avoine cassée. La tonne | 27.00 |
| Avoine et orge. La tonne | 26.00 |

**Foin—**

| | |
|---|---|
| No 1 Naturel. La tonne | 14.00 |
| No 2 Naturel. La tonne | 13.00 |

## CAUSETTE

### Mon poulailler

Mon poulailler, si comfortable l'hiver passé, reblanchi et nettoyé dernièrement, est délaissé maintenant; mes poules ne l'apprécient plus que pour ses nids et ses perchoirs; elles lui préfèrent le grand air, la prairie, la liberté. Qui oserait les en blâmer!

La grande attraction est au dehors, sur la grève du clair étang, où chacun s'amuse, se promène, se pavane, roucoule ou caquette... comme sur une plage à la mode.

Laissons-les à leurs occupations volatiles et suivons les ébats des nouvelles couvées. C'est qu'il sont gentils, tout plein! les petits, avec leur turbulence, leur mine éveillée d'écoliers en vacances; leur agilité, leur insouciance d'être jeunes, qui ne demandent qu'à vivre.

Ils sont en vilégiature; sur la colline, qui descend en pente douce, les cinq blancs chalets aux pignons minuscules sont leurs demeures; une clôture finement carrelée limite les propriétées et leur forme un parc attrayant, jusqu'au lac qui, dans leurs cervelles d'oiselet, figure la mer.

Un bon abri, bien propre, une nourriture choisie de l'herbe et de l'eau froide, du soleil ou de l'ombre, le sable fin des rives... N'est-ce pas qu'ils sont d'heureux mortels, mes chers poulets!

Dans la première cour sont les Leghorns, d'une blancheur de neige; dans l'autre, Leghorns aussi, mais d'un brun velouté avec rayures plus pâles. Les deux races ont une tournure élégante et de fines pattes jaunes; vifs, alertes, tapageux, ils vont, viennent, piaillent avec une animation toute juvénile.

Ici, les Plymouth Rocks: noirs, les petits; gris, les plus vieux; plus posés, moins volages, plus pratiques, ils commencent déjà à chercher leur subsistance en poursuivant les menues bestioles, vermisseaux et papillons.

Admirez là les cannetons! Deux yeux de perle, perçant une boule de duvet jaune tendre, qu'on est toujours tenté de caresser, quand on les voit se balancer gauchement, à travers les hautes herbes, et s'avancer hardiment sur la houle, les petits imprudents!

De loin, les dindonneaux les regardent, ébahis, sans comprendre, les naïfs! Ils sont si bêtas! sans s'en douter. Mais ce ne sont pas les seuls bipèdes comme ça! D'autres ont autant de bêtise avec plus de vanité encore! Aussi je leur pardonne volontiers et les aime quand même, mes petits benets!

Vous remarquez avec surprise que chaque couvée a sa fidèle et vigilante gardienne; dans une installation moderne, cela vous semble arriéré! Vous allez rire de ma sensiblerie; mais je ne puis pas me faire à l'idée de remplacer l'aile maternelle par une machine quelconque: incubateur, éleveuse ou autre. C'est en vain qu'on me vante les nouveaux systèmes, leurs avantages, leur perfection; je ne nie rien; je songe tristement aux orphelins qu'ils font! je me demande si tout le progrès mécanique vaut pour eux l'instinct, le dévouement, la sagesse et l'amour sans borne d'une mère Poupoule!

Aussi, mes chers poussins auront leurs mamans emplumées jusqu'à ce qu'ils quittent d'eux-mêmes l'aile protectrice, les petits ingrats! Faut-il leur reprocher? C'est la vie!

**Perrette.**

Willow Bunch, Sask.

• • •

### Réponse à Blandine

Comme ça, amie Blandine, vous ne voulez pas croire à ma ferme, où le pratique et la poésie se donnent la main, pour avancer de concert vers un même but: le succès de l'exploitation. Et vous supposez... petite amie, défiez vous d'une imagination trop vive; elle vous induirait en erreur; elle vous jouerait de vilains tours! Je ne suis pas ce que vous pensez.

Qui suis-je alors?

Ai-je le profil rieur d'une espiègle fillette, saluant l'aube rose de la vie? ou le front ridé, les cheveux de neige d'une vénérable aïeule? Ai-je l'allure hardie d'une suffragette? la mine austère d'une respectable vieille fille? ou la silhouette élégante d'un mannequin dernier cri? Suis-je une de ces bas-bleus, que la science ou la suffisance élève au-dessus des communes mortelles?

Mystère!

L'inconnu eut de tout temps, un certain attrait pour les curieuses petites-filles d'Eve, et la modestie est un joyau de plus à leur diadème, dit-on.

Modestie ou calcul, conscience de ma non-valeur, ou diplomatie habile, je veux rester dans l'ombre et laisser le champ libre aux plus hasardeuses suppositions!

A vous, donc, de me parer de mille et une perfections, toutes plus flatteuses les unes que les autres; à moi de vous garder à vos heureuses illusions! Pourrai-je jamais vous offrir un portrait comparable à celui que vous me faites, sans me connaître... et justement pour cela!

O vanité! où vas-tu donc te nicher! s'écrierait Molière. Pourtant, que ma prose voit le jour dans un château féerique, un "shack" solitaire, un salon distingué; dans une salle d'étude, un intime boudoir ou sur une belle ferme prospère, croyez, amies lectrices, que je n'ai d'autre ambition que de vous plaire, d'autre désir que de vous obliger.

**Perrette.**

P. S.—Votre aimable lettre a failli s'égarer en route; c'eut été dommage! A l'avenir, confiez vos jolis messages à notre bienveillant directeur, qui se fera un plaisir de me les faire parvenir.—P.



## FERMENTATION IRLANDAISE

(L'**Action Catholique**)

Lettre des Etats-Unis:

La guerre a mis en fermentation plusieurs centres irlandais ici. Dès le début des hostilités, le directeur du journal nationaliste irlandais, le **Gaelic American,** de New-York, M. John Devoy, a lancé contre l'Angleterre un cri de haine, qui a trouvé dans un bon nombre de coeurs irlandais du pays un écho retentissant. Sans répit, depuis le fatidique mois d'août 1914, cet écrivain n'a cessé de jeter le mépris sur l'Angleterre. La Belgique martyrisée et la France envahie brutalement, cela n'était pour rien pour ce champion du nationalisme irlandais L'Allemagne avait toutes les raisons du monde pour agir comme elle l'a fait. D'ailleurs, c'est l'Allemagne qui restaurera le catholicisme en Europe. A elle tous nos amours! A l'Angleterre notre haine et notre mépris! Voilà la substance des articles de ce journal de New-York, dpuis la guerre

Les Irlandais qui prennent leur mot d'ordre au **Goelic American** et à l'**Irish World,** lesquels se ressemblent comme deux gouttes d'eau, ne peuvent donc voir cette guerre gigantesque qu'à travers leur haine. Aussi ils ont pris ouvertement fait et cause pour l'Allemagne, dont ils se sont constitués ici les champions. Rien de plus grotesque, et de plus triste aussi, que ces réunions irlando-teutonnes, où l'on protestait avec indignation contre l'expédition des armes et des munitions américaines en Europe, au nom de l'humanité, pendant que ces mêmes zélés défenseurs de l'humanité complotaient l'envoi d'armes et de munitions allemandes en Irlande pour y mettre en guerre avec la Couronne anglaise des sujets britanniques.

C'est un des faits les plus lamentables de cette guerre, que cet aveuglement de la conscience catholique, chez ces pauvres exaltés. Heureusement, cette comédie humanitaire eut auprès du public américain le succès de ridicule qu'elle méritait, surtout le jour où il devint certain que l'or allemand subventionnait plusieurs de ces journaux nationalistes. Je tiens même d'un Irlandais haut placé aux Etats-Unis et qui condamne toute cette campagne de haine, qu'un gros négociant allemand de Chicago s'est plaint à lui que tel journal nationaliste irlandais de New-York lui coûtait trop cher. Je tiens à votre disposition les noms des intéressés ainsi que le nom du journal, que je ne puis révéler au public, à cause du caractère officiel du personnage qui me les a communiqués.

Maintenant constamment leur haine antibritannique dans un état de haute tension, bon nombre de ces nationalistes irlandais ont accepté, avec l'or allemand, la thèse odieuse de la justice de la cause allemande, et ne manquent jamais de s'en faire, ici, les apologistes, tant par la plume que par la parole. J'ai entendu un Irlandais revendiquer la légitimité de l'invasion de la Belgique parr l'armée allemande, sous prétexte de nécessité stratégique, sans même un mot de pitié pour la malheureuse patrie du cardinal Mercier Que dis-je? Un Irlandais ne m'a-t-il pas déclaré, un jour, que l'archevêque de Malines manquait de sens politique!

Mais que dites-vous de cette déclaration d'un jeune adepte du **Sinn Fein** aux Etats-Unis, faite à un représentant de la presse américaine, le 30 avril dernier, alors que la révolution de Dublin battait son plein, et qui louait fort les chefs de la sédition. "Mais n'est-ce pas contre le droit que des Irlandais appellent ainsi l'Allemagne sur le sol de l'Irlande, au moment même où l'Angleterre est à l'heure du péril suprême?" demandait au jeune Irlandais le reporter américain. — "La question du droit est une question abstraite, répondit le jeune Irlandais nationaliste. A ce point de vue, l'introduction en Irlande de munitions et de canons allemands peut être condamnable. Au point de vue concret, la chose est correcte. Tout ce dont nous avons besoin pour obtenir notre indépendance, ce sont des armes. Nous ne demandons pas autre chose." — Voilà bien, ou je me trompe, la théorie allemande qu'il n'y a pas de droit devant la force. Et ces pauvres aveugles attendaient la liberté de l'Allemagne!

Voilà donc ce qu'a fait cette propagande trop exclusivement nationaliste de certaines jeunes têtes irlandaises. On comprend facilement que tout cela ne pouvait rester longtemps dans la sphère des idées, ici comme en Irlande. Aussi, on en vint vite aux faits.

Au mois de février, tous les journaux irlandais des Etats-Unis, ou à peu près, publiaient un curieux document. C'était un appel "à tous ceux qui appartiennent à la race irlandaise en Amérique, hommes et femmes", leur demandant de se rendre ou de se faire représenter à "un Convention nationale" qui devait se tenir à l'hôtel Astor, à New-York, les 4 et 5 mars. L'un des buts de la Convention était ainsi exposé dans le texte de cet appel, que j'ai en ce moment sous les yeux: "Trouver le meilleur moyen d'agir auprès du Congrès des Nations qui se tiendra à la fin de la guerre, pour y faire donner pleine considération aux légitimes revendications de l'Irlande, afin que l'Irlande, après ses longs siècles de souffrances, puisse reprendre sa place parmi les nations du monde." Cet appel portait les signatures de cinq cents Irlando-Américains, parmi lesquels quelques ecclésiastiques, trompés d'abord par l'équivoque d'une première rédaction, et qui retirèrent bientôt leur signature.

L'appel avait eu son effet, deux éditions, l'une à l'usage des gens "posés", l'autre destinée aux "purs" et qui parlait sans ambages de l'opportunité pour l'Irlande de secouer, à cette heure de grand péril pour l'Angleterre, le "joug" britannique. Entre temps, les chefs du mouvement se mettaient secrètement à la recherche d'un grand orateur pour faire le discours de circonstance, à la Convention. Je puis vous assurer, sans crainte d'être démenti, que ces messieurs eurent l'effronterie de s'adresser à l'un des évêques irlando-américains les plus distingués. Pas n'est besoin de vous dirent qu'ils furent prestement éconduits. J'ai eu sous les yeux le texte de l'audacieuse invitation.

Le grand orateur a donc manqué à la Convention... et beaucoup d'autres qu'on y attendait Mais ce qui n'a pas manqué, c'est l'esprit révolutionnaire, qui en a inspiré tous les discours et tous les voeux.

Le plus violent de tous les discours fut prononcé par M. le Juge John M. Goff, de la Cour Suprême de l'état de New-York, qui développa avec passion le thème connu **England's difficulty is Ireland's opportunity.**

Un autre orateur prédit l'établissement, après la guerre, d'une république "socur de la plus grande république du monde" Dans la coulisse, rapporte le **Herald** de New-York, ce n'était pas pour les temps qui suivraient la guerre qu'on annonçait l'établissement de la république irlandaise, mais bien pour le mois d'avril de la présente année, et à Dublin Entre deux discours enflammés, on passait le chapeau "pour la cause". Voilà ce qui explique, dit le **Herald** du 26 avril, comment la nouvelle de la révolution de Dublin fut connue des agitateurs irlandais de New-York vingt-quatre heures avant qu'elle n'eût été communiquée au monde par la censure anglaise. Une dépêche secrète et chiffrée l'avait apportée aux John Devoy et aux Jeremiah O'Leary, de la Convention.

Plus tard, le 30 avril, à une assemblée tenue au théâtre Cohan de New-York pour féliciter les révolutionnaires de Dublin et pour remercier l'Allemagne, le directeur du **Gaelic American,** toujours ce M. Devoy, exprimait, en ces termes délicats, son opinion sur la révolte: "Si j'avais eu la chance, j'aurais tué deux Anglais pour un Irlandais mis à mort, et John Redmond eût été parmi les premiers que j'aurais tués." (Voir **Herald,** de New-York, 1er mai, p. 10.)

Et c'est ainsi qu'aux Etats-Unis, pendant la guerre, on fait aux dépens de la conscience catholique et au profit de l'Allemagne, de ce nationalisme immoral — tout nationalisme n'est pas immoral — qui est condamné, celui-là, par Pie IX dans la 64e proposition du Syllabus, laquelle se lit ainsi: "**La violation des serments les plus sacrés et toute action, même criminelle et scélérate et opposée à la loi éternelle, non seulement n'est point blâmable, mais elle est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la Patrie.**"

Il n'est que juste de reconnaître qu'un grand nombre d'Irlandais des Etats-Unis condamnent sévèrement ces scandaleux excès, et qu'ils ne regardent pas l'exécution des chefs de la révolution de Dublin comme une vengeance, mais bien comme un châtiment exemplaire, dont la sévérité peut être impolitique, a pu être nécessaire.

**Joseph Lefranc.**

# EN PROVINCE

## SAINT-ADOLPHE

Dimanche dernier le printemps était revenu pour de bon. Etait-ce pour saluer son retour; était-ce le besoin de manifester publiquement la joie qu'ils en éprouvaient, je ne sais, mais toujours est-il qu'après les vêpres, tout Saint-Adolphe avait envahi le joli parc en face de la salle municipale, où quelques organisateurs dévoués avaient dressé des tables et préparé des jeux de toutes sortes.

Un pique-nique sur la charmille!

Rien ne manquait à la fête. Pendant que les vainqueurs des courses venaient tout essoufflés chercher les prix qui leur étaient décernés, un orchestre choisi lançait ses arpèges aux chantres du bocage tout étonnés de n'être plus les seuls à égayer les échos. Et c'était des rires qui frisaient partout sous la ramure!

Mais je ne sais plus qui a dit. "Une âme saine dans un corps sain". Or ce pauvre corps avait besoin d'être rafraîchi de temps en temps, et il faut bien le dire, le petit verre de liqueur douce offert à chacun gratuitement était le bienvenu et... le bien reçu. Et le soir, ces pauvres corps ressentirent une autre sensation, disons-le franchement, celui de la gourmandise. Aussi c'est votre faute, Mesdames les organisatrices: pourquoi venir nous tenter avec toutes ces bonnes choses?

Oui, c'est bon de se retrouver ainsi de temps en temps; c'est bon que chacun communique de temps à autre à son prochain la joie qu'il ressent de vivre; c'est bon et c'est beau de se communiquer de temps à autre cette franche gaieté française que nous avons héritée de nos pères et que nous voulons transmettre à nos enfants.

Il y a une ombre au tableau, cependant, et nous le regrettons de tout notre coeur. Nous avions demandé à M. le Curé de bien vouloir rehausser notre pique-nique par sa présence. Des devoirs l'appellent ailleurs: il n'a pas pu répondre à notre invitation. "Ce sera pour une autre fois."

Parmi les nombreux invités on remarquait des gens de Morris, d'Aubigny, de Saint-Norbert, de Saint-Boniface et de Niverville.

Tous s'accordèrent pour dire qu'ils avaient passé une agréable soirée. Le pique-nique se termina vers 9 heures par le chant patriotique "O Canada!" accompagné de différentes sortes de musique: piano, violon, autoharpe et tambour. Tous se quittèrent en disant à l'an prochain.

• • •

Lundi le 12 courant, quatre de nos vénérées religieuses quittèrent le couvent pour un voyage en France. Elles s'embarqueront le 17 prochain. Elles seront de retour à l'automne, accompagnées de nos Canadiennes parties depuis trois ans. Nous leur souhaitons bon voyage et prompt retour.

**Coeur Content.**

## LE PAS

MM. Yvon Landry et Harry Robinson sont partis cette semaine pour le lac des Cèdres, où ils vont faire la pêche à l'esturgeon cet été.

• • •

M. Arthur Lalonde s'est enrrôlé dans le 233me Bataillon.

• • •

Le R. P. J. Guy, o.m.i., curé de la paroisse, était indisposé par un fort rhume qui l'a obligé à garder le lit la semane dernière.

• • •

Les frères Lavallée sont partis la semaine dernière au lac des Cèdres, où ils vont faire la pêche à l'esturgeon cet été.

• • •

Les pluies abondantes et continuelles que nous avons eues les trois dernières semaines, tiennent la riv. Saskatchewan très haute. Il est fort possible que les eaux provenant de la fonte des neiges dans les Montagnes Rocheuses, et qui arrivent ici ordinairement vers la fin de juin ou au commencement de juillet, causent une inondation plus forte que celle de l'année dernière.

• • •

A sa session de mercredi soir, le Board of Trade du Pas a passé une résolution donnant instruction au secrétaire d'écrire aux différents Board of Trade de Saskatchewan, leur demandant de supporter la demande de construire le chemin de fer de la rivière Carotte de manière à rejoindre celui de la Baie d'Hudson, et de les informer aussi que le gouvernement du Manitoba est prêt à supporter la construction de cette ligne, où elle traverse le Manitoba, soit environ 45 milles

• • •

La semaine dernière Mme C. Bernard est allée rejoindre son mari, établi à la rivière Carotte. Mme W. Péloquin et ses enfants sont aussi allé rejoindre M. W. Péloquin, établi là depuis deux semaines.

• • •

M. François Bonnet, sa famille et la famille de M. Gagnon sont arrivés par le train de jeudi. M Bonnet va s'établir immédiatement à la rivière Carotte. Mme Gagnon et ses sept enfants vont rejoindre M. Gagnon, qui est là depuis quelque temps déjà. Ces familles viennent de Letellier, Man. M. Bonnet a amené avec lui M. J.-B. Pelletier, de Sainte-Agathe, M. Z. Lemire et M. P. Roy, de Letellier, qui viennent aussi visiter les terres de la rivière Carotte avec l'intention de s'y établir.

• • •

MM. O. St-Godard et J.-B. Ménard, de Fisher Branch, sont arrivés la semaine dernière. Ils viennent prendre des terrains sur la rivière Carotte; ils ont amené 40 têtes de bêtes à cornes, sept chevaux et des machineries de toutes sortes. M. O. St-Godard est venu l'année dernière visiter ces terres et décidé cette année à venir s'y établir.

• • •

M. et Mme J.-B. Pelletier, de Sainte-Agathe, sont en visite chez leur fils M. J.-B. Pelletier, établi ici depuis plusieurs années. Durant son séjour au Pas, M. Pelletier a l'intention d'aller visiter les terres de la rivière Carotte et de s'y établir si l'endroit lui convient.

**D.-F. de Trémaudan.**

## SAINTE-ANNE DES CHENES

Vendredi soit eut lieu au Couvent de Sainte-Anne la distribution solennelle des prix. Tout a été très bien. Les prix étaient magnifiques: 7 médailles d'or et 5 médailles d'argent.

La belle adresse que nous reproduisons a été lue avec intelligence par un finissant du 2me diplôme, M. Léon Desautels.

La salle était remplie de monde, tellement que plusieurs personnes ont été obligées de retourner, faute de place. Tout le monde est parti enchanté de cette séance qui les a tant intéressée.

Voici le texte de l'adresse:

Monsieur le Curé, M.le Vicaire,
Révérendes Soeurs, Mesdames,
Messieurs,

La fin de l'année scolaire nous est une occasion bien favorable pour vous offrir, M. le Curé, notre vive gratitude pour l'intérêt incessant que vous nous avez témoigné. Maintes fois vous êtes venu constater nos progrès, nous féliciter des succès que nous avons pu remporter, relever nos courages et stimuler notre ardeur au travail. Dans nos congés et nos humbles recréations, vous êtes venu nous égayer et nous réjouir. Toujours et partout vous nous avez manifesté la paternelle affection de votre coeur d'apôtre et de pasteur. En cette séance de la distribution des prix, ceux que vous offrez sont nombreux et des plus riches. La persévérance que vous nous prêchez souvent et si bien, vous en donnez une preuve éloquente dans ces dons si fréquemment renouvelés.

Que dire surtout du bien fait à nos âmes par vos bons conseils et les belles vertus sacerdotales qui brillent dans toutes vos actions? De toutes ces faveurs nous rendons grâces au Ciel et nous vous disons du plus profond de nos coeurs ce mot qui renferme toute notre reconnaissance et ce que la belle langue franaise offre de plus gentil dans sa délicatesse. Merci!

Monsieur le Vicaire, nous connaissons trop vos bons sentiments à notre égard et le bien que vous nous avez faits, depuis que vous êtes au milieu de nous, pour n'en pas faire une mention spéciale. Fasse le ciel qu'en retour il vous rende une santé parfaite pour continuer bien longtemps votre fructueux ministère parmi ceux que vous aimez et qui vous aiment. L'avenir est insondable; mais il est des rumeurs qui causent à nos âmes des angoisses bien pénibles. Le départ de ceux qui nous font du bien et que nous chérissons met en nous ces angoisses. Nous supplions le Sacré Coeur et nous espérons qu'Il vous conservera toujours parmi nous, Monsieur le Curé, si c'est là sa sainte volonté.

Qu'Il nous conserve aussi notre bonne Supérieure que nous ne voulons pas oublier dans nos remerciements. L'assurance de nos prières lui est acquise pour le bien qu'elle n'a cessé de faire ici depuis huit années. Sa modestie ne peut empêcher ses grandes qualités d'être connues et appréciées comme elles le méritent, et c'est notre devoir de lui en rendre notr humble témoignage en cette circonstance.

A vous, Messieurs les Commissaires, nous voulons dire que nous savons reconnaitre le généreux dévouement que vous nous témoignez. Les sacrifices que vous imposent votre charge, vous les accomplissez avec un esprit chrétien et un patriotisme éclaire, qui nous sont un gage d'espérance pour le sombre avenir qui menace nos écoles. En notre nom et en celui de nos bons parents, nous vous remercions.

Il serait injuste d'oublier la note d'excellente gratitude que nous devons à nos bonnes maîtresses Leur dévouement est connu de tous; mais il en est de leur zèle comme de tout ce qui se fait pour le bon Dieu: le bien se fait dans l'ombre.

Nous qui sommes tous les jours témoins de leurs bienfaits envers ceux et celles qui leur sont confiés, nous prierons Dieu de leur rendre dès cette vie, la récompense due à leurs nombreux mérites

A tous et à toutes, nos meilleurs remerciements. La perspective de joyeuses vacances ne nous empêche pas de regretter notre éloignement de cette chère maison. Nous prions notre bon ange de nous diriger dans le chemin de la vie, et que Dieu nous ait toujours en sa sainte garde.

Que Notre-Seigneur veuille nous exaucer; et vous, Monsieur le Curé, daignez nous bénir et nous donner les conseils que nous attendons.

**Les élèves du Couvent de Sainte-Anne.**

## SAINTE-AMELIE

Un de ces derniers dimanches, nous avions l'avantage d'entendre M. l'avocat Lacerte, qui prête en ce moment, à l'Association d'Education Canadienne-française, l'appui de son talent d'orateur. Nous avons été à la fois intéressés, éclairés et convaincus. Il sera peut-être heureux d'apprendre qu'il n'a pas été une cymbale sonore parmi nous, mais que ses paroles éloquentes ont obtenu le résultat désiré.

Dès le 11 juin, une grande assemblée fut tenue dans notre salle paroissiale, pour en venir à des conclusions pratiques. M. Jean-Baptiste Lambilotte, président, local dépendant de l'Association d'Education Canadienne-française de Saint-Boniface. La proposition fut acceptée et voici les noms des officiers du comité: Président: Rév. M. le Curé; secrétaire-trésorier: M. Joseph Molgat; Conseillers: MM. Josaphat Bonon, Jean-Baptiste Lambilotte et Georges Archambault.

Les membres du Comité furent unanimes à députer M. Joseph Molgat comme délégué à la prochaine convention.

• • •

Le Rév. M. A. Bastien, curé de Saint-Eustache, était, la semaine dernière, l'hôte de M. Marius Roche. Il nous donna l'instruction à la grand'messe. C'était une voix autorisée et impartiale qui s'élevait pour constater le progrès de notre région. S'il y a eu progrès chez nous, il faut donc croire que nos terres sont bonnes pour la culture, car dans le cas contraire il y aurait recul et non pas progrès.

**Olvier.**

## MARIAPOLIS

Les pluies abondantes tombées ces jours derniers ont fait germer dans le coeur des fermiers l'espérance d'avoir une bonne récolte. Je suppose que c'est cette belle moisson apparente qui fait décider presque tous les gens à s'acheter des autos.

M. P. Bessette a étrenné le sien pour porter son petit nouveau-né sous les fonds baptismaux, et depuis quelque temps les commissionnaires accostent M. John Lussier. Aussi il ne dit pas non trop fort. Espérons qu'ils le vaineront et qu'avant longtemps il y ait un auto de plus dans notre village.

• • •

M. Onésime Boucher nous a quittés la semaine dernière pour aller travailler dans les environs de Morris et de Sainte-Elizabeth Nous lui avons souhaité bon voyage, bonne chance et prompt retour.

• • •

Mlle Elise Desrochers, accompagnée de sa mère, a quitté notre petit village mercredi dernier pour la Province de Québec. C'est avec regret que nous l'avons laissée partir, puisque cette gentille demoiselle au coeur si noble donne l'exemple aux jeunes filles de la paroisse.

Cette jeune personne aux sentiments si délicats et à l'âme si patriotique est allée contempler à son tour le clocher natal, qui a vu naitre les auteurs de ses jours. Elle a bien su se faire accompagner de sa mère, et regrettait que celui qui a guidé ses premiers pas soit dans la tombe depuis, hélas! déjà trop d'années.

Mlle Elise passera quelque temps sur la terre québecoise et pourra contempler à loisir les eaux si pures du beau et majestueux Saint-Laurent, ce fleuve si aimé qui fait la joie et les délices de tout le beau peuple canadien-français.

Mlle Desrochers nous reviendra sous peu, nous l'espérons fermement du moins, quand les blés d'or se courberont gracieusement sous la faux du moissonneur.

Bon voyage lui a été souhaité de la part de tous.

**Carmen Sylva.**

## LAURIER

Les Révérendes Soeurs de la Miséricorde, de Saint-Norbert, sont parmi nous. C'est avec bonheur que nous les recevons.

• • •

M. l'abbé Théoret, curé de Dauphin, est en visite chez M. l'abbé Halde, curé.

• • •

L'école de Champlain doit terminer ses classes le 19 courant. Tous les parents sont invités à assister à la distribution des prix.

• • •

Mlle Germaine Trottier remercie les gentils citoyens de Makinak du beau cadeau-souvenir qu'ils lui ont adressé. Elle a été très sensible à cette marque de reconnaissance, qui laisse voir le fond de leurs bons coeurs.

• • •

La récolte ici est de très bonne apparence. Les vers rongeurs détruisent cependant nos laitues: néanmoins ils disparaissent sous la guerre acharnée de nos charmants petits enfants de l'école bilingue, qui ne regardent pas de sacrifier leurs récréations pour faire la chasse aux jardins.

Bravo!

## A SAINT-NORBERT

Il y aura le premier juillet fête pour le public au parc de Saint-Norbert, de une heure de l'après-midi à neuf heures et demie du soir. Diner, souper et goûter. Musique, chant et salle d'amusement. Tous sont cordialement invités à venir fêter notre fête nationale. Entrée gratuite. Faites atention ce jour-là au grand drapeau anglais qui sera hissé au mat du parc. Honneur et gloire à notre petit village de Saint-Norbert.

## FANNYSTELLE

M. et Mme Delphis Levasseur sont en promenade chez des parents, à Saint-Joseph, Man.

• • •

MM. Marcel Mollot et Henri Piché sont en visite au campement militaire, à Hughes, Man.

• • •

M. Albert Painchaud, de Dollard, Sask., était en promenade la semaine dernière, chez son père, M. Pierre Painchaud.

• • •

M. Edmond Poirier doit partir cette semaine pour Broadvalley, Man., où il passera quelque temps sur son "homestead".

• • •

L'exercice des Quarante-Heures aura lieu à Fannystelle les 23, 24 et 25 juin. Un bon nombre des messieurs du clergé seront parmi nous pour cette circonstance.

• • •

M. Amédée Lavigne, qui est employé sur une ferme à Treherne, Man., était de retour parmi nous cette semaine. Il est retourné à Treherne lundi.

• • •

MM. Collon et Roy, de la Cie légale Dubuc, Towers et Roy, de Winnipeg, étaient parmi nous la semaine dernière. Ces messieurs sont venus faire d'éloquents discours que nous reproduisons plus loin.

M. Benjamin Arnal est allé conduire ces messieurs à Headingly, où ils ont pris les tramways pour Winnipeg. Ce voyage s'est effectué en auto.

Les membres du Comité local de l'Association d'Education Canadienne-franaise remercient d'une manière spéciale les deux orateurs d'avoir voulu se rendre à l'invitation du comité local, et nous remercions M. Benjamin Arnal d'avoir bien voulu conduire ces messieurs avec son automobile.

Résumé de l'assemblée patriotique du 18 juin, à la salle de l'école du village. M. Emile Guyot, vice-président du comité local, occupait le fauteuil de président de l'assemblée.

### Texte

Une réunion canadienne-française a eu lieu aujourd'hui sous les auspices de l'Association d'Education Canadiene-française du Manitoba.

M. le président Emile Guyot nous ayant explique que M. Henri Lacerte, avocat, n'avait pu se rendre, nous présente à sa place M. l'avocat Roy, membre de la Cie légale Dubuc, Towers et Roy, et M. Collon, comptable à la dite Cie, et membre de l'Association. Ces orateurs éminents sont aussi de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

M. l'avocat Roy prit d'abord la parole et il nous fit un résumé au point de vue légal des événements d'importance aux Canadiens-français depuis 1759, c'est-à-dire depuis la capitulation de Québec, jusqu'à présent. M. Roy a traité en maître de tous ces sujets. Il parla des hommes éminents du parti opposé, tel que Sir John A. Macdonald qui, quoique dans le profond de son coeur était protestant et Anglais, avait le courage de dire que pour le bien du peuple, malgré ses vues personnelles, il ne voyait de plus juste que ce que les Canadiens français soient libres dans leurs coutumes et leurs sentiments.

M. l'avocat Roy fait aussi remarquer que dans toutes les autres possessions britanniques, le langage originel est resté officiel. Au Tranvaal, on parle l'anglais et le hollandais; sur l'île de Malte l'anglais et l'italien; sur les iles de Guernsey et de Jersey, le français et l'anglais y sont officiels, ainsi que sur l'île de Man.

Maintenant il n'y a pas que la Gde-Bretagne qui se charge d'une Babel à la Norris. En Suisse, le français, l'italien et l'allemand; en Belgique, le flamand, le français et l'allemand sont reconnus officiels; en Russie, quand on veut s'exprimer à la mode, l'on se sert de la langue française.

Au sujet de McCarthy, l'orateur nous a exposé quelques-unes de ses idées perfides. Après nous avoir témoigné quelques expériences personnelles, au cours de son travail, soit de demander des formules écrites en français pour rapports officiels, soit de recensement ou autres rapports du gouvernement, M. l'orateur cède sa place à M. Collon, pour réveiller nos sentiments à la beauté du caractère français, cultivé en français.

M. Collon a complimenté l'organisation locale sur son choix d'un vieillard et d'un énergique jeune homme, comme symbole des temps passé, présent et futur, tout en remarquant que le jeune homme nous rappelait le temps passé, tandis que lui-même, vieillard, devait nous parler du présent et de futur, quoique à juste titre il aurait pu nous parler du passé.

Un passage démontrant bien l'esprit présent de l'éminent orateur. M. Collon, au cours d'une visite, des prix devant être distribués aux élèves à Fannystelle, l'in lui fit remarquer que quelques élèves de langue anglaise assistant à notre école, parlaient très bien le français.—Alors, dit-il, si ces gens veulent y mettre un peu de bonne volonté, nous en aurons bientôt fait des gens intelligents.

Nous ayant fait une vive description de l'esprit étroit de quelques-uns de nos ministres en matière d'éducation, il nous parla ensuite des relations entre les peuples français et anglais, qui versent leur sang ensemble pour la justice d'une cause.

L'orateur continue: les troubles contre nos écoles, notre langue et notre sainte religion ne proviennent pas de l'Angleterre, tel que certains bonshommes voudraient nous faire croire, mais de quelques Anglais fanatiques et dégradés qui ayant été pour ainsi dire chassés de leur mère-patrie, se sont établis au Canada, principalement dans l'Ontario, et de là voudraient réduire les habitants français de nos bonnes provinces à des sentiments aussi bas que les leurs. Ils sont jaloux, mais en exigeant le français dans nos transactions, en parlant le français dans nos familles, nous resterons supérieurs à cet élément limité par leur intelligence à une seule manière de s'exprimer.

Il ne faut pas oublier les gracieuses remarques de M. Collon, au sujet des bonnes mères de famille canadiennes, qui depuis 150 ans ont fait une grande part à nous garder de bons Canadiens.

Le vénérable vieillard nous parla ensuite de l'attitude tout à fait patriotique que Sa Grandeur Mgr Béliveau avait prise dès son intronisation d'archevêque, de premier pasteur du diocèse de Saint-Boniface. Il suivra, dit-il, les traces de l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, le grand, le saint évêque et le grand patriote. Vous avez suivi, dit-il, les nobles discours qu'il fit au Congrès du Parler Français à Québec et au Monument National, à Montréal, et vous l'avez sans aucun doute entendu dans votre propre église, parler de la spoliation des droits scolaires en ce pays depuis 1890.

L'orateur termine en faisant un dernier appel aux Canadiens-français, les exhortant à se rendre en foule au Congrès du Parler français à Saint-Boniface, les 27 et 28 juin. Unissons-nous, dit-il, la force sera dans l'assemblée des esprits et des coeurs.

Ensuite M. l'avocat Roy fit part à l'auditoire d'une lettre de M. Thomas O'Neil, qui avait été tout spécialement invité à adresser la parole par le comité de l'Association local, à l'assemblée ci-dessus mentionnée et n'avait pu se rendre. Voici le texte de la lettre:

Fannystelle, June 17 1916.

Chairman,
L'Association d'Education,
Fannystelle, Man.

Dear Sir,

I wish to thank the Fannystelle branch of the above association for its kind invitation to address them a few words on the important subject of the preservation of the French language in Manitoba, but I regret very much that I have not been able to arrange to be present. However I might say that the cause of the French in Canada, and the preservation of their mother tongue is a matter of as great interest to me and to every true Irishman in Canada possibly, as it is to a majority of yourselves.

The glorious struggles of the French race in America always against overwhelming odds to uphold their nationality and their religion, will be recounted to you by able men of your own race and tongue. What I intended to tell you had I had the opportunity was that the Irishman in Canada who joins hands with the hereditary enemy, the orangeman, to destroy the rights of his French Catholic brother, has the brand of Cain upon his brow and that whether he be priest or layman.

The Irishman in Canada, — and thank Providence there are thousands of them ,— see in the struggles of the French in Canada but a reflection of their own glorious fight for God and country and I am sure the future will see those two important elements in population of Canada working together in defense of their mutual interests in the spirit of true christian brotherhood.

The French Canadians have an object lesson of what will be their fate if they allow their language to be taken from them in the millions of Irish Catholics who have been lost not only to their race, but to their church, by adopting what is nothing but a protestant tongue and mixing freely with a people who are overwhelmingly protestant.

Thanking you again for your kind invitation, I remain,

Your comrade in arms,

T. J. O'Neil.

M. l'avocat Roy remercie au nom de l'Association d'Education M. T. J. O'Neil de l'attitude magnifique et des bons sentiments qu'il porte envers les Canadiens-franais. C'est un homme à l'esprit large, au coeur noble et grand.

M. le Président, au nom de la paroisse, remercie MM. Collon et Roy d'être venu nous adresser la parole, la parole aussi chaude, remplie des doux feux du patriotisme dont ils sont animés. M. le Président remercie tout le monde d'être venu assister à cette réunion patriotique, et le tout s'ajourne au chant de O Canada et Dieu sauve le Roi.

Le chant fut exécuté par les élèves de l'école de Fannystelle, et chanté s'il-vous-plaît en franais, puisque le Canadien-franais, avec son dialecte, le français, "garde" et peut "garder" aussi bien le Roi qu'avec les chants anglais. Honneur à notre Roi!! etc.

Yvonnic.

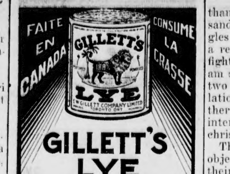
• • •

### Notes du Comité Local

Nous prions MM. Collon, le vénérable vieillard, et Roy, le vaillant revendicateur de nos droits, d'accepter nos plus vifs sentiments de reconnaissance. Nous les remercions d'être venu nous visiter et nous intéresser par leurs brillants discours.

Honneur à vous, M. Collon, qui malgré votre âge avancé, n'avez pas craint les fatigues du voyage pour vous rendre à l'invitation du comité. Et vous, M. Roy, votre énergie, votre patriotisme, ouvrent devant vous une brillante carrière.

J. P.,
Secrétaire.




## LE CYNISME DE BOB ROGERS

(Le **Devoir**)

Le cynisme de Bob Rogers! Il ne s'est jamais aussi tranquillement affirmé que dans cette conversation communiquée aux journaux ministériels et que M. Georges Pelletier signalait mercredi.

Il faut avoir toute la calme effronterie du "ministre des Elections" pour oser dire: "... **Je regrette que l'éducation des enfants de la minorité française de l'Ontario ait été sacrifiée pour atteindre le résultat obtenu** (la victoire du parti libéral dans notre province). **Oui, car, dans mon opinion, aucun crime plus grand n'a été commis au Canada que celui par lequel les enfants de la minorité française ont été encouragés à courir les rues plutôt qu'à suivre leurs classes, tout cela dans le dessein d'aider au succès politique du lauriérisme au Canada.**"

Car, quels sont les faits? et pourquoi les enfants d'Ottawa sont-ils aujourd'hui privés de leurs classes?

• • •

La raison première et fondamentale de tout l'ombroglio scolaire, de toute la crise aux incidents divers, c'est le Règlement XVII; et le Règlement XVII, de qui est-il l'oeuvre, sinon de MM Whitney, Pyne, Ferguson, Hearst, les amis politiques de Bob Rogers?

Si les enfants français d'Ottawa n'ont pas de classe aujourd'hui, c'est que leurs professeurs, fatigués de travailler sans être payés par la commission qui disposait des taxes des contribuables, insultés même dans leur compétence professionnelle par le président de cette commission, n'ont pas voulu davantage se prêter à ce jeu tragique.

Et qui a nommé cette commission qui, après avoir spécifiquement retenu les services des professeurs (à l'exception de Mlles Desloges) après avoir accepté leur travail pendant des mois, refusait de les payer avec l'argent des pères de famille dont elle avait réussi à s'emparer? Qui, sinon le gouvernement ontarien, ami de coeur de Bob Rogers?

Et pourquoi les professeurs ont-ils été soumis à ce régime d'affamement systématique? Parce que, respectueux de la volonté des pères de famille, de leur honneur professionnel, ils n'ont pas voulu entreprendre d'imposer aux enfans une règlementation dont les pères ne voulaient point et qui est contraire, non seulement à l'esprit de notre Constitution et de la justice, mais aux principes élémentaires de la pédagogie; parce que, plus tard, ils n'ont pas voulu spécifiquement reconnaître, par une déclaration écrite, l'autorité d'une commission instituée en violation des garanties constitutionnelles, au mépris des droits des commissaires élus et de leurs commettants.

Quelque profonde que puisse être l'impudence de Bob Rogers, les faits et les textes demeurent. Et ils démontrent qu'à la racine de tous les incidents douloureux qui se sont déroulés à Ottawa, il y a le Règlement XVII. C'est en s'appuyant sur le Règlement XVII que la minorité de la commission élue obtint l'injonction qui empêcha d'abord la commission élue de garder les professeurs; c'est encore au nom du respect dû au Règlement XVII que la commission gouvernementale refusait de payer ces maîtres auxquels elle avait dit de reprendre leurs classes et dont elle acceptait le travail.

Et ce Règlement XVII, principe de tout le mal, c'est l'oeuvre indiscutée des propres amis de Bob Rogers, de l'homme qui fait mine aujourd'hui de plaindre les victimes de cette politique boche.

• • •

Nous n'avons pas le goût de nous mêler aux querelles de M. Rogers avec M. Laurier ou les chefs libéraux, mais le "ministre des Elections" peut être assuré que nous ne lui laisserons pas réduire aux proportions d'une basse manoeuvre électorale la magnifique résistance de la minorité ontarienne.

Il peut faire son petit Von Bissing et feindre de ne voir en tout cela que de la "politique", au sens où il l'entend, mais il ne trompera que ceux qui sont à jamais aveugles ou qui, de propos délibéré, se ferment les yeux.

Les dernières hésitations des gens qui ont pu sincèrement douter du caractère vrai de la résistance, de la profondeur et de l'intensité des sentiments qui la commandent, seront balayées par le geste magnifique de l'ex-Président du Sénat.

Omer Héroux.

---

"L'octroi sans contrôle et sans condition de "homesteads" aux soldats retour du front, qui, en bon nombre, n'auront ni le désir ni la volonté de s'établir sur un "homestead" ne devrait pas être encouragé. Des dons en argent seraient beaucoup plus avantageux pour les soldats et le Canada qu'un grand nombre de "homesteads" non occupés et gardés dans le seul but de spéculer" écrit le **Toronto Globe**.

Le **Globe** a raison. L'expérience démontre que ce sont les vétérans des guerres qui fournissent le moins de colons. Au lendemain de la guerre sud-africaine des "lots" furent donnés dans l'Ontario à ceux qui avaient servi dans l'Afrique Sud. A peine quelques-uns furent occupés. Le reste alla aux marchands de bois qui les obtinrent pour une bagatelle

---

## DANS LE MONDE

### Les Autrichiens en danger

Petrograd, 15. — Les troupes russes s'avancent avec une rapidité foudroyante en Bukowine. Cela est d'autant plus étonnant si l'on se souvient des violents et lents combats qui eurent lieu dans cette région lors de l'avance de décembre dernier. Les Russes sont maintenant à 16 milles de la capitale.

### Les Anglais dans la Baltique

Petrograd, 16. — D'après des renseignements dignes de foi, une escadre anglaise aurait réussi pendant la bataille du Jutland à pénétrer dans la Baltique. Cela permettrait maintenant ce contrôle de la Baltique qui tient en échec les tentatives alemandes de débarquer sur le littoral russe.

### Devant Verdun

Paris, 15. — D'après des statistiques compilées par le département de la guerre, les Allemands ont eu trente-neuf divisions partiellement ou complètement démolies devant Verdun.

### Souville est assiégée

Paris, 15. — Les Allemands assiègent continuellement de leur artillerie les positions françaises au nord de Souville. Souville est la clé des défenses intérieures de Verdun.

### Les Italiens sont victorieux

Rome, 15. — Une attaque par surprise a été faite contre les positions autrichiennes de Monfalcone. Elles ont été enlevées et plusieurs centaines de prisonniers et sept mitrailleuses ont été capturés.

### Trois régiments russes prisonniers

Berlin, 15. — 1,500 Russes et treize mitrailleuses ont été capturés le 10 juin.

### Lloyd George

New-York, 15. — Un rapport digne de foi dit que le ministre des munitions succédera à lord Kitchener. Cete nomination serait officielle cette semaine.

### La question irlandaise

New-York, 15. — La question irlandaise paraît très loin d'une solution. Les gens de l'Ulster demandent toujours à être exclus.

### Les Canadiens tiennent bon

Londres, 15. — En dépit d'un violent bombardement les troupes canadiennes se maintiennent dans les positions conquises près de Zillebeeke.

### Le combat de la Baltique

Amsterdam, 15. — Quatre destroyers russes ont attaqué, au sud-est de Stockholm, le croiseur auxiliaire "Herzmann", qui a pris feu et s'est jeté à la côte. L'équipage est sauf.

### Soldat accusé de meurtre

Dublin, 15. — Le soldat Henry J. Watt subit son procès sous l'inculpation du meurtre de Robert Glaister.

### Mme Skeffington n'est pas satisfaite

Londres, 16. — Les avocats de Mme Skeffiington, veuve du journaliste exécuté sans procès durant la rébellion irlandaise, ont écrit au premier ministre que leur cliente n'est pas du tout satisfaite des conclusions de la cour martiale et qu'elle demandera une enquête publique.

### Exploits des Canadiens

Londres, 16. — C'est par une pluie battante que les soldats canadiens ont repris le 13 juin les positions perdues durant les premiers jours du mois.

### Dix-huit mille Autrichiens repoussés

Rome, 16. — Des troupes autrichienes au nombre de 18,000 ont attaqué en rangs serrés les positions italiennes au plateau Asiago, mais elles ont été repoussées avec de très lourdes pertes.

### La défense de Lemberg

Londres, 16. — Les gouvernements autrichiens et allemands multiplient les rapports pour cacher la vérité sur l'invasion russe. On est ici d'opinion que plusieurs semaines s'écouleront avant que les Autrichiens puissent retirer des troupes du front italien pour les envoyer à la défense de Lemberg.

### La Grèce se moque des Alliés

New-York, 16. — Une dépêche de Paris dit que les nouvelles reçues de la Grèce ne sont guère satisfaisantes. On fait tout pour provoquer l'établissement de la loi martiale. Cela permettrait de mâter Venizelos et ses partisans.

### Le combat d'Havringe

Stockholm, 16. — Au cours du combat naval d'Havringe, deux croiseurs allemands, deux chalutiers armés et un certain nombre de navires marchands ont été coulés par les Russes.

### Wilson mis en nomination

Saint-Louis, Mo., 16. — La convention démocrate a choisi hier soir Wilson. Une manifestation de trente minutes eut lieu. Bryan a prononcé un discours approuvant la conduite de Wilson et dénonçant violemment les républicains.

### Fort Souville est bombardé

Paris, 16. — Les artilleurs concentrent leur feu sur le fort Souville. On s'attend à ce que ce bombardement soit suivi d'attaques d'infanterie.

### Czernowitz est évacué par les Autrichiens

Petrograd, 16. — Les Autrichiens résistent autant que possible à l'attaque russe afin de sauver le gros de leurs armées, mais ils évacuent petit à petit la capitale de la Bukowine.

---

## DANS L'EST

### Le conflit scolaire à Ottawa

Ottawa, 15. — Le commissaire Armstrong déclare que très peu de contribuables des écoles séparées ont payé cette année leurs taxes à la municipalité. La situation autour des écoles reste dans le statu quo. Les gardiennes sont à leur poste comme au premier jour. Une partie des enfants d'âge avancé ont été envoyés par leurs parents dans les académies et les couvents.

### M. Lespérance démissionne

Ottawa, 15. — M. D.-O. Lespérance, député du comté de Montmagny, a donné sa démission. Il est entendu qu'il deviendra président de la commission du havre, succédant à M. Price.

### Le R. P. Hage se porte mieux

Montréal, 15. — Le R. P. Hage, célèbre prédicateur dominicain, dont la santé inspirait de graves craintes, prend aujourd'hui du mieux et est considéré hors de danger.

### Bigame envoyé au pénitencier

Québec, 15. — Le soldat Samuel Dean a été trouvé coupable de bigamie. Il devra passer trois ans

### "C'est une orgie"

Montréal, 15. — L'administra-
au pénitencier.
tion du départment des travaux publics continue à être le sujet d'amères critiques. Un fonctionnaire important de la ville déclare que c'est une véritable orgie

### M. Sévigny devra s'expliquer

Québec, 15. — On dit que M. Sévigny, qui entrera bientôt dans le cabinet Borden, se présentera dans le comté de Montmagny, croyant pouvoir s'y faire élire. Il est décidé qu'il y aura de l'opposition.

### L'avance de l'heure au Canada

Ottawa, 15. — Le gouvernement étudie actuellement le plan de l'avance de l'heure. On prendra le vote des employés sur ce sujet.

### Une grandiose manifestation

Montréal, 16. — La société Saint-Jean-Baptiste organise une grandiose manifestation en l'honneur des sénateurs Belcourt et Landry qui vont en Angleterre plaider la cause des Ontariens.

### Pour ne pas nuire à l'agriculture

Ottawa, 16. — Une importante réunion a été tenue hier après-midi dans le bureau du premier ministre afin d'établir un contrôle du recrutement de façon à ce qu'il ne prive pas l'agriculture des ouvriers qui lui sont nécessaires.



## LES DROITS DES MINORITES

Montréal, 30 mai 1916.

M. Henri Bourassa,
Directeur du **Devoir**, Montréal.

Monsieur,

Pour la première fois de ma vie, j'ai lu aujourd'hui le Bill No 58: "Acte Réparateur du Manitoba, 1896." Son contenu m'a extraordinairement surpris Il se trouve que c'est exactement ce que nous serions prêts à accepter aujourd'hui, avec reconnaissance, tant du Manitoba que de l'Ontario, du Keewatin et de l'Ouest. Si tel est le cas, pourquoi nos politiciens en 1896 ont-ils refusé d'accepter ce bill et ont-ils influencé la province de Québec à voter contre? Ici, nous sommes sous l'impression que le refus de laisser passer ce bill fut le premier faux pas fait sur la question bilingue et que tout ce qui nous est arrivé depuis a été la conséquence de l'acte de 1896. Est-on dans le vrai? Est-on dans le faux? Une courte réponse de votre part obligerait grandement un groupe de vos amis.

**Chercheur.**

• • •

Montréal, 5 juin 1916.

Monsieur,

Votre lettre pose une question très intéressante; mais il faudrait presque un volume pour y répondre à fond. Je me borne à quelques explications.

Il y a une différence essentielle entre la question scolaire du Manitoba, telle qu'elle se posait en 1896, et celles des Territoires du Nord-Ouest, en 1905, et du Keeatin, en 1911. Il y a une différence plus radicale encore entre la question du Manitoba et la difficulté actuelle dans l'Ontario.

Tout d'abord, réglons un point essentiel trop souvent oublié. Le gouvernement fédéral peut intervenir en faveur des minorités de deux manières: 1o par l'exercice du pouvoir de veto, qui peut être appliqué, dans le délai d'une année, à toute loi provinciale, constitutionnelle ou inconstitutionnelle, quel que soit l'objet de la législation désavouée; 2o par voie de législation rémédiatrice, dans les limites à la fois très vagues et très étroites déterminées par la constitution.

En réalité, le pouvoir de veto est le seul mode efficace d'intervention. C'est pour cela que le gouvernement fédéral, qui en a fait usage maintes fois pour sauvegarder sa propre autorité ou servir les intérêts impériaux, a toujours refusé de l'exercer pour protéger les minorités franco-catholiques.

Le pouvoir d'intervention **législative** (loi réparatrice) a été ajouté après coup au projet de constitution. Le législateur semble avoir eu pour unique objet de mettre les gouvernements provinciaux en garde contre la tentation de persécuter les minorités. En tout cas, il ne l'a pas accompagné des sanctions nécessaires pour le rendre pleinement efficace et en faire une arme véritable de défense pour les minorités. Sur ce point, la constitution du Manitoba est absolument analogue à la constitution canadienne.

Au Manitoba, les droits scolaires de la minorité (catholique ou protestante) ont été déterminés par l'article 22 de la constitution de la province. Cet article est calqué sur l'article 93 de la constitution canadienne. La constitution du Manitoba, comme celle de la confédération, est une loi impériale. Le parlement fédéral ne peut la modifier. Lorsque le gouvernement Greenway fit voter, en 1890, sa loi des écoles publiques, le gouvernement fédéral refusa de la frapper du veto. Par un premier arrêt, le Conseil Privé décida que la loi était conforme à la constitution de la province. Par un second jugement, le même tribunal déclara que la loi scolaire, tout en étant constitutionnelle, faisait subir une injustice à la minorité catholique et que le parlement fédéral, à défaut d'action rémédiatrice de la part des autorités provinciales, avait le droit d'y porter remède dans la mesure prévue par la constitution de la province.

Après de longues tractations, le gouvernement fédéral proposa le projet de loi rémédiatrice dont vous faites mention dans votre lettre. Ce projet affirmait le droit des catholiques à leurs écoles séparées et les exemptait de payer les impôts destinés au soutien des écoles publiques; mais il avait le double inconvénient de n'assurer aucun subside d'Etat aux écoles de la minorité et de les abandonner virtuellement au contrôle suprême des autorités provinciales Du reste, étant données les entraves constitutionnelles que je viens de signaler, le parlement fédéral ne pouvait guère faire davantage. En renonçant à exercer le veto, le gouvernement fédéral s'était désarmé.

Il serait donc fort téméraire d'affirmer qu'en rejetant le projet de loi rémédiatrice, la province de Québec a fait erreur. Ce qui est désastreux, c'est que cette attitude a été interprétée, dans les provinces anglaises, comme un désaveu des revendications des minorités franco-catholiques.

Mais vous êtes complètement dans l'erreur lorsque vous dites que l'opposition au projet de loi rémédiatrice "fut le premier faux pas fait sur la question bilingue et que tout ce qui nous est arrivé depuis a été la conséquence de l'acte de 1896." D'abord, le projet de loi rémédiatrice ne touchait nullement à la question bilingue; 2o trois "faux pas" avaient déjà été commis, lorsque le gouvernement fédéral avait refusé de désavouer la loi des écoles du Nouveau-Brunsick, en 1872, la loi Greenway, en 1890, et les ordonnances du Nord-Ouest, en 1892; 3o les injustices commises depuis n'ont aucun rapport avec le rejet de la loi remédiatrice de 1896.

En organisant les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, en 1905, le parlement fédéral n'était pas appelé à passer une loi remédiatrice. Son action n'était pas entravée par les restrictions de l'article 93 de la constitution ou de l'article 22 du Manitoba. Il ne s'agissait pas non plus du droit de veto. Le parlement fédéral agissait comme pouvoir législatif créateur, en vertu de la délégation qui lui avait été transmise par le parlement impérial et qui lui permettait de prendre toutes les mesures efficaces pour sauvegarder les droits des minorités. De plus, par sa propre législation de 1875, le parlement fédéral s'était moralement engagé à sauvegarder les droits des minorités chaque fois qu'il créérait une province nouvelle dans toute l'étendue des Territoires du Nord Ouest ou qu'il en annexerait une partie à l'une des provinces existantes. Cette loi s'appliquait au Keewatin comme à toutes les autres parties des Territoires. En sacrifiant les trois-quarts des droits des minorités de l'Alberta et de la Saskatchewan, en 1905, le parlement a donc commis une lourde faute que n'excuse nullement le "faux pas" de 1896, si "faux pas" il y a eu. En sacrifiant totalement les droits de la minorité du Keewatin, en 1912, il a péché plus gravement encore.

Quant à la situation actuelle de la minorité ontarienne, elle n'a aucun rapport **constitutionnel** avec celle de la minorité du Manitoba, en 1896. Au Manitoba, il ne s'agissait que de l'enseignement du français. De plus, ce n'est pas l'intervention **législative** du parlement fédéral que la minorité ontarienne a réclamée récemment, mais l'exercice de son pouvoir de veto. La faute commise cette année n'est donc pas analogue au "faux pas" de 1872, de 1890 et de 1892.

Mais s'il n'y a aucun rapport constitutionnel entre les trois questions scolaires: Manitoba, Nord-Ouest (et Keewatin) et Ontario, elles proviennent toutes de la même cause morale: la détermination des majorités anglaises de détruire la civilisation française et de saper la vitalité catholique au Canada. Les Canadiens-français du Québec ont trop longtemps méconnu cette vérité essentielle et, trompés par les politiciens des deux partis, égoïstement laissé sacrifier les droits de toutes les minorités franco-catholiques. Ce sont nos droits. notre existence même, qui sont en jeu dans chacune des provinces anglaises.

J'espère que ces explications forcément succinctes vous seront de quelque utilité, à vous et à vos amis.

**Henri Bourassa.**

## FRANCAIS ET ANGLAIS

"Une étude de la résolution présentée (au Parlement fédéral par M. Lapointe) et des discours prononcés pour ou contre cette motion confirme l'opinion déjà exprimée dans le Presbyterian qu'un règlement de cette question irritante par le moyen d'une conférence et d'un compromis honorable ne devrait pas être impossible. Il existe une base pour appuyer ce règlement. L'inviolabilité des droits provinciaux, l'autorité exclusive de la province en matière d'éducation, la nécessité de la connaissance de l'anglais, le droit des enfants français d'apprendre leur langue maternelle — voilà des principes importants sur lesquels tous sont d'accord; toute la question, c'est de savoir comment appliquer ces principes Le gouvernement de l'Ontario insiste pour dire que le règlement 17 n'a pour but que de pourvoir à l'acquisition parfaite de la langue anglaise; les adversaires du règlement maintiennent qu'il empêche l'étude convenable du français. Pourquoi le gouvernement se croit-il obligé de prendre une attitude irréductible? Les lois de l'Ontario ne sont pas comme celles des Mèdes et des Perses. Il se peut que l'intention et l'effet du règlement 17 soit mal compris par ls Français. Alors, pourquoi ne pas essayer de faire disparaître cette fausse interprétation? S'il est possible de faire dans la rédaction ou dans l'application du règlement un changement qui pourrait réconcilier les opinions des adversaires sans détruire le principe en jeu, ce changement devrait être fait, ne fût-ce que dans le but de faire preuve d'esprit de conciliation.

"Ce sont les attitudes inflexibles, arrogantes et agressives qui provoquent et maintiennent l'état de conflit.

"Que nos compatriotes français soient convaincus qu'ils sont maltraités, cela est indubitable. Si ce n'étaient que des extrémistes comme les Choquette, les Bourassa et les Lavergne, qui se plaignent, on pourrait ne prêter aucune attention à ces plaintes. Mais leur cause est plaidée par les Marcil, les Laurier et les Lemieux, des hommes indiscutablement loyaux au Canada et à l'Empire, et dévoués à la cause de l'unité nationale. Ils peuvent se tromper; mais la tâche de le prouver mérite un peu de patience et certaines concessions.

"Pour la fortune ou pour la pauvreté, pour le mieux ou pour le pire, les deux races, française et anglaise, ont été amenées à vivre en commun dans notre pays: et, tout comme dans le mariage, il dépendra des conjoints eux-mêmes que cette union soit une bénédiction ou un malheur. La question qui se pose à nous est celle-ci: est-ce que les deux races, pour s'entr'aider, seront unies dans le support du fardeau commun et dans l'accomplissement de leur commune tâche, ou bien, est-ce que la jalousie et les querelles ruineront l'espoir d'une coopération heureuse? La réalisation de l'unité nationale, chez un peuple constitué comme le nôtre, n'est pas chose facile. L'accomplissement de cette tâche demande de la largeur de vues, de la tolérance et de la modération. Si, par la mise en exercice de ces qualités, nous surmontons les difficultés qui se présentent à nous, la discipline que nous nous serons imposée nous fera du bien. Nous en deviendrons un peuple plus grand et plus fort. Mais si nous ne sommes pas à la hauteur de la tâche, si l'arrogance et l'égoïsme ont leur libre cours, si nous cédons à l'envie, au soupçon et aux passions de race, nous annoncerons alors au monde notre faiblesse et nous dissiperons notre rêve d'une nation canadienne.

"L'obligation de chercher la solution la meilleure et d'éviter les dangers qui nous menacent est une obligation réciproque, qui regarde également les Français et les Anglais. Pour ce qui regarde les Anglais, il faut qu'ils tempèrent cette tendance à la domination qui est trop une caractéristique de leur race, et qu'ils cultivent cet esprit qui permet de comprendre le point de vue des autres races et de s'y montrer favorable. La place qui revient au peuple français dans la vie du Dominion devrait être franchement et généreusement reconnue. Ils étaient ici avant nous; ils y sont pour y rester; et nous devons être heureux qu'il en soit ainsi. Ils apportent une contribution précieuse à notre vie nationale. Le Canada est un pays plus intéressant à habiter et à parcourir, il est plus riche en forces spirituelles et intellectuelles à cause de la présence de notre population française. La diversité des langues est, sous certains rapports, un désavantage. D'autre part, la langue française est une belle langue; elle possède une littérature très riche; elle est la langue usuelle de la diplomatie et de la culture dans le monde entier. Il est désirable non seulement qu'elle se perpétue chez les Canadiens-français, mais encore qu'elle soit étudiée et parlée à un degré beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est ordinairement chez les Canadiens-anglais. Pas un Canadien ne devrait se considérer comme un homme esprit tant qu'il ne comprend pas les deux langues reconnues par la constitution de notre Dominion.

"Si le Canadien anglais doit tenir compte des considérations ci-dessus, le Canadien français a aussi ces obligations. Il devrait renoncer à la tendance de se tenir en dehors de la vie commune du pays et de cultiver un nationalisme étroit dont l'horizon se restreint à la vallée du Saint-Laurent, et combattre cette tendance. Il devrait chercher à mettre en oeuvre l'héritage qu'il détient en commun avec ses compatriotes de langue anglaise dans tout le Dominion et dans la communauté mondiale de l'Empire Britannique. Pour la formation d'une nationalité canadienne, et comme médium de communication entre les peuples de diverses langues qui habitent au milieu de nous, il devrait reconnaître le besoin d'une langue commune qui, dans l'espèce, doit être l'anglais. Et cela, non parce que la langue anglaise est supérieure à la langue française, mais parce que la première se trouve être la langue prédominante, non seulement au Canada, mais encore de l'Amérique du Nord. Le Canadien français de Québec, aussi bien que celui de l'Ontario devrait donc reconnaître la nécessité d'apprendre l'anglais, non pour substituer la langue anglaise à sa langue maternelle, mais pour ajouter à celle-ci comme un supplément.

"Tout Canadien qui aime son pays doit désirer voir disparaître les malentendus qui troublent et divisent On ne pourra jamais exagérer les conséquences désastreuses que peut produire une guerre de race. Il nous ferait plaisir de voir se former une association composée de Canadiens à l'esprit large et patriotique, Français et Anglais, dont le but et la tâche serait d'éteindre les cendres chaudes du préjugé et de favoriser le développement d'un esprit d'harmonie et de bonne volonté."

## EN VILLEGIATURE

Mlles Emilia et Wilhelmine Tremblay passent l'été avec Mme J.-P. Tremblay, à Saint-Boniface.

## POUR LA PECHE!!!

Ceux qui ont des objets à donner pour la pêche qui aura lieu au pique-nique de la Saint-Jean-Baptiste sont priés de les faire parvenir à Mlle Mondor, chambre 2, hôtel Saint-Boniface, Saint-Boniface.

## UNION NATIONALE METISSE

L'on nous prie d'annoncer qu'une assemblée des membres de l'Union Générale Métisse du Manitoba aura lieu à Winnipeg, au No. 300 de l'édifice Nanton, (203 avenue Portage), le samedi, 24 juin 1916, à 2 heures de l'après-midi.

But: Arrangements relatifs au chômage de la fête nationale.

## DE RETOUR

M. le Dr Marsolais, de Saint-Eustache, est revenu de la province de Québec mercredi dernier.

Nous lui offrons nos profondes sympathies à l'occasion du deuil qui vient de la frapper dans la mort de son père, M. Nicaire Marsolais, bourgeois de la ville de Joliette, décédé à l'âge de 65 ans et 1 mois après quelques semaines de maladie.

## LA PROCESSION PATRIOTIQUE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Cette procession partira de l'Hôtel-de-Ville à 9 heures du matin, exactement. On est prié de coopérer avec les Commissaires ordonnateurs pour faciliter la formation du défilé.

**Ordre du défilé**

Drapeaux.
Les enfants.
Cadets du Sacré-Coeur.
C. M. B. A.
Forestiers Catholiques.
Alliance Nationale.
Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-Baptiste.
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre.
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Claude.
Alliance Française de Winnipeg.
Cercle Jeanne d'Arc de Saint-Boniface.
Union Française de Saint-Boniface.
Union Nationale Métisse.
Club Belge.
Union Canadienne.
A. C. J. C. — Tous les cercles de Manitoba.
Tous les curés.
L'Association Provinciale de la Saint-Jean-Baptiste.
L'Association des Instituteurs bilingues.
Toutes autres sociétés Saint-Jean-Baptiste non mentionnées plus haut.



MUNICIPALITE RURALE DE RITCHOT

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et marquées "soumission pour ouvrage en ciment" serant reçues par le soussigné jusqu'à sept heures p.m. le 23 juin prochain pour la construction de quatre "reinforced concrete culverts" et un pont en ciment. Les plans et spécifications peuvent être vues au bureau du commissaire des chemins à Winnipeg, Man. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque au montant de 5 pour cent de la soumission totale. La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement deceptée. Toutes soumissions devrant être envoyée à

C. GAUTHIER,
Sec.-Trés.
St-Adolphe, Man.

### IN MEMORIAM

Lundi matin, à la cathédrale de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque célébrait le service anniversaire de l'illustre et regretté Monseigneur Langevin.

Il y a eu un an le 15 juin dernier que la mort couchait au tombeau le grand évêque de l'Ouest et l'inoubliable défenseur de la race française au Canada.

Sa mort fut un deuil national. Les protestants même rendirent hommage au grand citoyen que la mort enlevait à cette province.

Depuis, sa renommée n'a fait que grandir. Mais ce ne sera que dans le recul du temps qu'on pourra saisir toute la vraie portée de son oeuvre tant au point de vue religieux que national.







## Bonnes Occasions qui vous apprendront comment profiter de votre argent

### PREMIER ETAGE

| | |
|---|---|
| Complets de qualité pour hommes. Vendredi | $9.65 |
| Imperméables "slicker". Vendredi | 1.50 |
| Blouses d'été pour garçonnets. Rég. 50. Vendredi | .30 |
| Chemises "négligé" pour hommes. Rég. de 85 à $1.25. Ven | .65 |
| Manteaux et chapeaux imperméables pour garçonnets. Vendredi | 2.25 |
| Chapeaux lavables pour garçonnets. Vendredi | .25 |
| Parasols pour femmes. Vendredi | .85 |
| Bas noirs en coton pour femmes. Vendredi, la paire | .10 |
| Bas en coton à côtes pour enfants. Vendredi, la paire | .10 |
| Ruban satin. Vendredi, la verge | .12½ |
| Chaussettes Lisle pour hommes. Vendredi, 6 paires pour | 1.00 |
| Voile. Vendredi, la verge | .25 |
| Dentelles. Vendredi, 12 verges pour | .20 |
| Mouchoirs. Rég. 3 pour 25. Vendredi, chaque | .05 |
| Fronces de 27 pouces. Vendredi | .50 |
| Broderie. Vendredi, la verge | .25 |
| Broderie de cache-corset. Vendredi | .33 |
| Broderie de cache-corset. Vendredi | .15 |
| Lacets noirs Mohair. Rég. 15 la doz. Vendredi | .08 |
| Elastiques à chapeaux en soie. Rég. 2 vgs pour 5 sous. Vendredi, 4 verges pour | .05 |
| Garde-manches en satin noir. Rég. 20 la paire. Vendredi | .13 |
| Tabliers. Rég. 35 sous. Vendredi | .19 |
| Boutons perle blanc. Rég. 50, 75 et $1 la doz. Vendredi | .25 |
| Jarretières blanches Lisle. Rég. 10 la paire. Vendredi | .05 |
| Serviettes à lunch étampées. Rég. 75. Vendredi | .49 |
| Cordons à coussins. Rég. 2 verges pour 25. Vendredi la vg | .10 |
| Dessus de coussins. Rég. 35. Vendredi | .23 |
| "Longcloth". Vendredi, la verge | .15 |
| Coton à oreiller. Vendredi, la verge | .19 |
| Nappes Damas. Vendredi | 1.45 |
| Glacés aux figues. Rég. 40 la livre. Vendredi | .29 |
| Pailles aux chocolats et aux noix. Rég. 40 la liv. Vendredi | .25 |
| Toffee Mackintosh. Rég. 50. Vendredi | .30 |
| Mallow-Caros. Rég. 50 la livre. Vendredi | .33 |
| Bonbons faits à la maison. Rég. 40. Vendredi | .33 |
| "Bisurated Magnesia". Rég. 60. Vendredi | .50 |
| Fruitatives. Rég. 35. Vendredi | .30 |
| "Finest Sugar of Milk". Rég. 40 la boîte. Vendredi | .35 |
| Huile à salade "Southern". Vendredi, la chopine | .25 |
| Appareils photographiques pliants No 1. Rég. $6.50. Vendredi | 4.95 |
| Verres à mesurer, 8onces. Rég. 15. Vendredi | .12 |
| Colliers pour la dentition. Rég. 35. Vendredi | .25 |
| Fumigateurs Formaldehyde. Rég. 25. Vendredi | .18 |
| "Emulsified Cocoanut Oil". Rég. 25. Vendredi | .19 |
| Pâte dentrifice Sozodont. Rég. 20. Vendredi | .14 |
| "Hall Sets". Rég. 60. Vendredi | .45 |
| Sacs anti-mites. Rég. $1.10 et $1.15. Vendredi | .85 |
| Savon à laver Royal Crown. Vendredi, 33 morceaux pour | 1.00 |
| Poudre à laver Sopade. Rég. 3 pqts pour 30. Vendredi 3 paquets pour | .24 |
| Savon à toilete Margerison. Rég. 4 pour 25. Vendredi, 5 | .25 |
| 15 colliers 14 kt. Vendredi | 6.00 |

### DEUXIEME ETAGE

| | |
|---|---|
| Coiffures pour enfants. Rég. 50 à $1.25. Vendredi | $ .25 |
| Costumes d'enfants. Vendredi | .69 |
| Vêtements de femmes. Vendredi | .75 |
| Bottines de femmes. Vendredi | 2.15 |
| Brassières de femmes. Valeur de $1.50. Vendredi | .98 |
| Tabliers de femmes. Vendredi | .25 |
| Cache-corsets brodés à la main. Valeurs de $2.25 à $2.75. Vendredi | 1.95 |

### TROISIEME ETAGE

| | |
|---|---|
| Poêles à gaz. Vendredi | $10.95 |
| Beurre de crèmerie d'Eaton. Jarres de 5 et 10 liv. la livre | .28 |
| Morceaux d'une livre | .29 |
| Pois en boîtes "Northern Brand". Vendredi, 3 pour | .25 |
| Petites betteraves rouges en conserves. Vendredi | .05 |
| Thé noir. Vendredi | .28 |
| Thé noir d'Eaton. Vendredi | .32 |
| Café fraîchement grillé. Vendredi | .25 |
| "Lemon Squares and Princess Sandwich". Vendredi, 2 | .25 |
| Gâteaux "Current Squares" et "Cheese". Vendredi, la douzaine | .15 |
| Gâteau "Slab". Vendredi, la livre | .20 |
| Gelées, boîte de 5 livres. Vendredi | .45 |
| Oranges Valence de Californie. Vendredi, la doz | .30 |
| Gros citrons de Californie. Vendredi, la doz | .25 |
| Rhubarbe fraise du pays. Vendredi, 10 livres | .15 |
| Oignons de la Nouvelle-Zélande. Vendredi, 5 livres pour | .25 |
| Chine japonaise. Rég. 8, 10, 15 et 20. Vendredi | .05 |

### QUATRIEME ETAGE

| | |
|---|---|
| Linoleum imprimé. Rég. 48 à 70. Vendredi, la vg carrée | $ .35 |
| Rideaux de dentelle Nottingham. Rég. 85 à $1 la paire. Vendredi | .69 |
| Papier peint. Rég. 8 à 12½. Vendredi, le rouleau | .07 |
| Couvertures de lit au crochet. Vendredi | .95 |
| Jupes faites sur mesure. Vendredi | 6.85 |

### CINQUIEME ETAGE

| | |
|---|---|
| Fauteuil de salle de lecture. Rég. $38.50. Vendredi | $19.75 |
| "Settee". Rég. $67.00. Vendredi | 33.50 |
| Fauteuil. Rég. $21.50. Vendredi | 14.35 |
| "Settees". Rég. $44. Vendredi | 22.00 |
| Berceuses. Rég. $27.50. Vendredi | 13.75 |
| Fauteuil. Rég. $26.50. Vendredi | 13.25 |
| Etagère à fougères. Rég. $29.75. Vendredi | 19.75 |
| Fauteuil. Rég. $26.75. Vendredi | 17.75 |
| Fauteuil de salle de lecture. Rég. $27.85. Vendredi | 17.50 |
| Fauteuil de salle de lecture. Rég. $35.00. Vendredi | 22.50 |
| Fauteuil de salle de lecture. Rég. $35.00. Vendredi | 17.50 |

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

### SAINT-BONIFACE

La Maison Blanche, de Saint-Boniface, célèbre actuellement le neuvième anniversaire de sa fondation. C'est l'une des maisons de commerce les plus florissantes de Saint-Boniface. On y emploie couramment le français. C'est la seule maison dans tout l'Ouest se servant du français dans le commerce par la poste.

* * *

Mme L.-O. Boucher et sa fille Mlle Annette, de Montréal, sont en promenade chez M. J.-A.-Z Bertrand, 86 rue Ritchot. Mme Bertrand est la fille de Mme Boucher.

* * *

La Société des Artisans Canadiens-français, succursale de Saint-Boniface, aura sa fête à Saint-Norbert le premier juillet Le tramway quittera Saint-Boniface à huit heures et trente, nouvelle heure, pour aller directement à Saint-Norbert. Il y aura messe et pique-nique l'après-midi Retour à huit heures et trente du soir. Chacun apportera son panier

M. Norbert Jutras et Mme Jutras sont allés passer la journée du dimanche à Saint-Pierre Jolys chez M. Paul St-Arnaud, gérant de la succursale de la Banque d'Hochelaga.

• • •

Dimanche après-midi, le 11 juin, un groupe de nos jeunes de Saint-Boniface improvisaient un pique-nique. A 2.30, un tramway spécial laissait l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour les conduire directement au village de Saint-Norbert.

Quelques minutes de marche dévoilèrent l'endroit pittoresque sur les bords de la rivière, où les heures furent bien gaiement employées.

Une partie de balle au camp fut organisée; Capitaines, Mlles Cordélie Dubuc et Marguerite Prud'homme; lanceurs, M. W. Raymond et Mlle Lauriana Couture; arbitre, M. A. Auger; résultat, 8-6 en faveur de l'équipe de Mlle Dubuc. Les décisions de l'arbitre furent plus d'une fois vivement critiquées. Il s'est montré d'une sévérité vraiment intolérable.

Après le goûter on revint au parc Lamoureux, et tandis que quelques-uns faisaient de la musique, les autres prenaient part à des jeux tout à fait amusants jusqu'à l'heure du retour.

Faisaient partie de cette petite excursion: Mmes C. de Denus et Eugène Dubuc; Mlles Juliette Cusson, Eva Couture, Rolande de Denus, Eugénie Dubuc, Albertine Bétournay, Lauriana Couture, M. Lavoie, Alice Bougard, Marguerite Prud'homme et Cordélie Dubuc; MM. W. Raymond, R. Panneton, A. Auger, A. Trudel, A. Manny, P. Lavoie, A. Prud'homme, G. Lemay, A. Ferland, E. Dumas et Henri Lacerte.

Marie Toba.

### A L'UNION CANADIENNE

M. Rodrigue Panneton, payeur de la Banque d'Hochelaga, Saint-Boniface, est parti samedi dernier pour Trois-Rivières, où il aura le bonheur de passer un mois chez ses parents.

* * *

"Mes enfants en feront partie (de l'Union) aussitôt qu'ils auront l'âge requis." — M. l'échevin Marion.

• • •

Dimanche dernier les deux lanceurs Auger et Bibeau ont joué un fameux tour au gérant de l'équipe de balle au camp. Supposés malades, ils demandèrent congé à M. Raymond qui les leur accorda volontiers. Une demie-heure après, pendant qu'on luttait avec acharnement pour vaincre contre l'équipe du Norwood, nos deux copains, assis dans le grand estrade, pas seuls, jouaient à la "balle-au-coeur".

C'est une maladie très grave quand on a vingt ans.

• • •

Partie du 19 contre le Club Catholique.

Lanceur: Auger; gobeur, Martel.

... Ca me gêne d'en donner un compte-rendu.

Yvon (ne).







### AU SACRE-COEUR

M. Wilfrid Piédalue, fils de M. A.-S. Piédalue, ancien paroissien du Sacré-Coeur, retournera cette semaineche z ses parents à Montréal. M. Wilfrid Piédalue est élève au Juniorat de Saint-Boniface.

• • •

Le R. P. Curé célébrait jeudi dernier le vingt-septième anniversaire de son ordination à la prêtrise. Il y eut le matin messe chantée par les élèves de l'école. A la salle, les élèves Paul Aubin, Hervé Sala, Béatrice Pomerleau et Marguerite Guertin présentèrent des fleurs au R. P. Curé. Mlle René Castella lut une charmante adresse, à laquelle répondit éloquemment le R. P. Curé. Il accorda un congé aux élèves.

• • •

Un très grand nombre de paroissiens ont visité l'exposition des travaux de nos jeunes élèves. Les progrès faits par nos petits écoliers témoignent hautement de la valeur de l'instruction donnée par nos bonnes religieuses.

• • •

Baptême. — Carmen-Louise-Stella, fille de J.-N. Léonard et de Irma Elewaut. Parrain et marraine: Stella Williams et Louis de Nobele.

• • •

Hier matin ont eu lieu les funérailles de Rodrigue Patenaude, décédé dimanche matin à l'âge de 13 ans, après une maladie de quelques jours. Le R. P. A. Normandin, o.m.i., officiait. Le R. P. Curé assistait au choeur. Il y eut chant par les élèves de l'école et plusieurs membres du choeur de chant. M. Hélie, ténor, chanta l'Agnus Dei. Les porteurs étaient: Louis Chevrier, Léon Morin, Jules Saint-Pierre, Edgar Marquis, Hubert Pinsonneault et Aimé L'Heureux.

A la famille Patenaude si douloureusement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

• • •



### EN PROMENADE

Mme Médéric Gendron et sa fille Yolande sont les hôtes de Mme U. Remillard.

### A L'HOPITAL SAINT-BONIFACE

L'inauguration du nouvel édifice central de l'hôpital Saint-Boniface aura lieu jeudi soir, le 22 courant, à 8 heures p.m. (heure de la ville). En l'annonçant, les Soeurs de la Charité invitent cordialement les gens de Saint-Boniface et tout le public à venir prendre part à cette fête dont voici le programme:

Bénédiction du Saint-Sacrement à 8 heures.

Bénédiction de l'aile par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface à 8.30.

Réception à 9 heures.

Présentation d'une adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, par M. le maire de Saint-Boniface.

Réponse de Sir Douglas Cameron, K.C.M.G.

Le Conquérant — Ouverture — K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Discours par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Discours par l'honorable T.-C. Norris, premier-ministre du Manitoba.

Discours par l'honorable James-E.-P. Prendergast, juge de la Cour du Banc du Roi.

Ombres du Soir. — Sérénade, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Quelques mots par M. J.-A. Marion, maître de cérémonies.